

Technologies énergétiques : le marché mondial pourrait passer à 2 000 milliards de dollars d'ici 2035 P7

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 29 mars 2026 / N° 1306 / PRIX 20 DA



Transport public
251 bus chinois
réceptionnés,
308 allemands
attendus P2

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU « GLOBAL AFRICA TECH 2026 » :
«**Fibre optique et infrastructures sécurisées,**
bases d'un marché africain intégré »

La transformation numérique est un moteur clé du développement économique, permettant de diversifier les économies et de réduire la fracture numérique. P3



Sahara Occidental
REDONNER SES LETTRES DE NOBLESSE AU DROIT INTERNATIONAL P4



Face à l'escalade au Moyen-Orient
LA DIPLOMATIE TENTE DE REPRENDRE LA MAIN P4

Algérie-Côte d'Ivoire
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉNERGIE

L'Algérie et la Côte d'Ivoire renforcent leur coopération énergétique et minière à travers un accord structurant couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures et des ressources minières. P2



Deux députés quittent leurs groupes parlementaires L'APN fixe son calendrier législatif

Les membres du bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont pris acte, hier, de la démission de deux députés de leurs groupes parlementaires. Ces élus achèvent ainsi leurs mandats sans affiliation politique. Parallèlement, le bureau de la chambre basse a fixé le calendrier des séances plénières et des travaux des commissions permanentes. Selon un communiqué rendu public, cette organisation vise à « garantir le bon déroulement du travail législatif et la poursuite de l'examen des textes soumis à l'Assemblée dans les meilleures conditions ». Le président de l'APN, Brahim Boughali, a souligné l'importance de « poursuivre l'activité avec responsabilité et discipline, afin de renforcer la performance de l'institution législative et de répondre aux exigences de la conjoncture actuelle ».

Transport public 251 bus chinois réceptionnés, 308 allemands attendus

L'Entreprise de développement de l'industrie automobile, relevant de la direction des industries militaires du ministère de la Défense nationale, a réceptionné hier un nouveau lot de bus importés de Chine, selon la télévision nationale. Arrivés aux ports d'Alger et de Djen Djen, ces véhicules se composent de 251 bus de différentes catégories, portant à 6 492 le nombre total de bus déjà livrés dans le cadre de ce programme d'importation. Parallèlement, un dernier lot de 308 bus, provenant d'un partenaire allemand, est attendu dans les prochains jours, ce qui portera le total des acquisitions à 6 800 unités. Conçus selon les normes techniques les plus strictes et en parfaite conformité avec le cahier des charges fixé par le ministère de l'Industrie, ces bus représentent les dernières productions disponibles auprès des partenaires étrangers, destinées à renforcer le parc national de transport et moderniser le service public.

ALGÉRIE-CÔTE D'IVOIRE

Un nouveau souffle pour l'énergie

Le ministre ivoirien des Mines et de l'Énergie a salué l'expertise algérienne et annoncé un renforcement de la coopération avec Sonatrach et Petroci, couvrant hydrocarbures, approvisionnement en produits raffinés et développement du secteur minier grâce à l'échange de savoir-faire.

PAR MAHREZ Z

Un accord de coopération a été signé hier entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, à l'occasion de la visite d'une délégation ivoirienne en Algérie, conduite par le ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie et président en exercice du Conseil ministériel de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), Mamadou Sangafowa-Coulibaly. Signé par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et Mamadou Sangafowa-Coulibaly, l'accord vise à créer un cadre juridique et institutionnel pour développer la coopération bilatérale, favoriser l'échange d'expertise, renforcer les partenariats institutionnels et soutenir les projets d'investissement conjoints dans toute la chaîne de valeur des hydrocarbures, de l'exploration à la production et au traitement, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. L'accord couvre également le développement de projets gaziers, notamment de gaz naturel liquéfié (GNL), le renforcement des infrastructures de transport et de stockage, l'échange d'expertise dans le raffinage et la pétrochimie, ainsi que la commercialisation des produits pétroliers. Il inclut aussi la coopération en matière de numérisation, de sécurité industrielle, de protection de l'environnement et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans le secteur minier, l'accord prévoit un partenariat renforcé pour l'exploration géologique, le développement de projets et la valori-



sation des ressources naturelles, afin de générer de la valeur ajoutée et soutenir la diversification économique. Le texte insiste également sur la formation et le transfert de connaissances via des échanges d'experts et l'organisation de programmes conjoints, notamment par des instituts spécialisés dans les deux pays. Pour assurer sa mise en œuvre, un groupe de travail conjoint sera créé pour suivre, coordonner les activités et proposer des projets d'intérêt commun. Lors de cette rencontre, le ministre ivoirien a mis en avant l'expertise de l'Algérie, notamment via le groupe Sonatrach, et a exprimé l'intérêt de son pays pour renforcer la coopération avec la société nationale ivoirienne « Petroci ». Il a également souligné l'importance

d'étudier les possibilités d'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en produits pétroliers raffinés, tout en développant les échanges commerciaux entre les entreprises des deux nations.

De son côté, Mohamed Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à accompagner la Côte d'Ivoire, notamment par le transfert de son expertise technique et institutionnelle. Il a également mis en avant le renforcement des programmes de formation, en s'appuyant notamment sur les instituts spécialisés de Sonatrach, dont l'Institut algérien du pétrole, afin de soutenir le développement des compétences et le partage du savoir-faire. Concernant le secteur minier, les deux parties ont insisté sur l'importance de

développer la coopération dans tous les domaines clés : recherche, exploration, exploitation et transformation des ressources minières. Elles ont souligné que l'échange d'expertise et le transfert de connaissances sont essentiels pour valoriser les ressources naturelles et générer une véritable valeur ajoutée, contribuant ainsi au développement économique des deux pays. La visite du ministre ivoirien, prévue du 28 au 31 mars, permettra également de passer en revue les efforts visant à renforcer les partenariats africains et la coopération Sud-Sud dans les secteurs stratégiques, et inclura sa participation au 8e Symposium de l'Association algérienne de l'Industrie du Gaz (AIG) les 30 et 31 mars à Oran. ■

EMPRUNT SUKUK

La souscription prolongée jusqu'au 30 avril

Le ministère des Finances prolonge jusqu'au 30 avril la période de souscription à l'emprunt souverain en Sukuk, initialement ouverte fin janvier dernier. Destiné à un large public d'épargnants, ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la finance islamique et est adossé à des biens et actifs publics réels. Garanties par le Trésor public, ces émissions visent à mobiliser l'épargne domestique, qu'il s'agisse d'institutionnels, d'entreprises ou de particuliers, pour financer des projets de développement et des infrastructures. Selon un communiqué rendu public par le ministère des Finances, cette prolongation a pour objectif de permettre « au plus grand nombre d'investisseurs, institutionnels comme particuliers, de participer à cette opération financière d'envergure ». Les personnes intéressées sont invitées à finaliser

leur souscription ou à obtenir davantage d'informations auprès des agences des banques publiques et privées participantes. Les Sukuk proposés offrent des rendements périodiques attractifs, exonérés d'impôts et jugés très sûrs, tout en respectant strictement les normes de la finance islamique. Concrètement, il s'agit de titres de créance ou d'obligations d'État, qui permettent aux épargnants de placer leur argent en toute sécurité dans un cadre « Halal », sans « Riba », et avec un rendement supérieur à celui des produits d'épargne classiques. Pour chaque souscription, un revenu locatif de 6 % par an est versé pendant les six premières années. À la septième année, les investisseurs perçoivent le dernier revenu locatif ainsi que le capital initialement investi. Ces niveaux de rendement dépassent nettement l'inflation et offrent



une alternative intéressante aux placements bancaires traditionnels, tout en respectant les principes religieux, puisque les revenus proviennent de parts de loyers sur des actifs tangibles, essentiellement fonciers et immobiliers publics.

Au-delà de l'objectif financier immédiat, qui vise à collecter près de 300 milliards de dinars, l'opération pour-

suit une ambition plus large : encourager l'inclusion financière, canaliser l'épargne vers les circuits officiels et promouvoir de nouveaux modes d'investissement et d'épargne. L'État espère ainsi freiner la thésaurisation et proposer une alternative crédible aux pratiques informelles, tout en renforçant la confiance des citoyens dans les instruments financiers islamiques. **Y. R.**

L'EXPRESS

Quotidien national

d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

Tél./Fax : 028 26 99 24

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE :

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :

L'Entreprise Nationale de communication

d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz

Programation.rcgic@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression

d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AU « GLOBAL AFRICA TECH 2026 » :

« Fibre optique et infrastructures sécurisées, bases d'un marché africain intégré »

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé hier au CIC d'Alger la cérémonie d'ouverture de la manifestation « Global Africa Tech 2026 ». Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a souligné que cette rencontre constitue « une opportunité stratégique » pour dynamiser la coopération intra-africaine et renforcer les partenariats internationaux dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

PAR MERIEM KA

Le chef de l'État a mis en avant l'importance de développer des infrastructures de communication solides et d'encourager l'utilisation des technologies numériques par les citoyens africains, dans une vision intégrée et prospective. « Cette vision stratégique vise à mobiliser nos efforts pour servir le développement durable et inclusif de notre continent, riche en capacités créatives et humaines », a-t-il déclaré. Le président Tebboune a rappelé le rôle central du développement du secteur des communications dans le progrès économique, social et culturel de l'Afrique, soulignant que l'accès aux réseaux avancés constitue « un enjeu majeur pour la compétitivité du continent ». Il a insisté sur l'importance de « relier les pays africains via des infrastructures fiables de fibre optique, de données partagées et de réseaux sécurisés, afin de réduire la fracture numérique et de favoriser l'émergence de marchés intégrés et dynamiques ». Il a qualifié le développement du secteur des télécommunications de « défi crucial » pour l'Afrique, estimant que la maîtrise des infrastructures numériques, qu'elles soient terrestres, maritimes ou satellitaires, est désormais indispensable pour garantir la compétitivité et la résilience des économies africaines. « La maîtrise des flux de données, la production de services et la création de valeur ajoutée à l'échelle locale sont au cœur de notre stratégie », a affirmé Tebboune. À ses yeux, investir dans les infrastructures numériques africaines signifie investir dans la croissance, la stabilité et la prospérité partagée du continent. Il a également souligné que l'accès aux réseaux de communication favorise non seulement la diffusion du savoir, mais aussi l'investissement, la création d'emplois qualifiés et



l'émergence d'entreprises innovantes. Le chef de l'État a en outre insisté sur l'importance de connecter l'ensemble des régions africaines aux réseaux modernes, affirmant que l'interconnexion des infrastructures constitue une condition essentielle à la réussite de la Zone de libre-échange continentale africaine. « Sans réseaux performants, sans capacités de données partagées et sans infrastructures sécurisées, il ne peut y avoir de marché africain intégré », a-t-il affirmé. Le président a appelé à la mise en place de partenariats fondés sur l'investissement commun, le transfert de technologies et le développement des compétences humaines africaines, afin de construire une Afrique résiliente, souveraine et compétitive dans le domaine du numérique. À ce propos, il a mis en avant les efforts consentis par l'Algérie pour moderniser ses infrastructures numériques, en évoquant l'extension significative du réseau de fibre optique à travers le territoire national, ainsi que le raccordement de plus de 3 millions de foyers à la technologie FTTH (fibre

jusqu'au domicile). L'objectif, a-t-il précisé, est de généraliser cette technologie d'ici 2027, tout en améliorant la qualité et la vitesse de connexion Internet sur l'ensemble du territoire. Le président de la république a également rappelé les projets structurants engagés par l'Algérie, à l'image de la dorsale transsaharienne en fibre optique, qui vise à renforcer la connectivité régionale et continentale. Tebboune a souligné, dans ce contexte, que l'Algérie, de par sa position économique et géostratégique influente sur le continent africain, était prête à jouer un rôle d'acteur majeur et de pôle d'excellence dans le renforcement de la souveraineté numérique africaine. Enfin, il a rappelé que la volonté de l'Algérie de servir cette démarche africaine unifiée « se manifeste à travers l'accueil de cette manifestation, en adéquation avec les objectifs des initiatives de l'Union africaine (UA), de l'Union internationale des télécommunications (UIT), ainsi que des principaux programmes continentaux tels que NEPAD et Smart Africa », a-t-il conclu. ■

YAZID AGUEDAL, EXPERT EN INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS À L'EXPRESS : « Bâtir une autonomie africaine par des partenariats continentaux »

PROPOS RECUEILLIS PAR M. KA

Dans cet entretien, l'expert en informatique et télécommunications Yazid Aguedal estime que la souveraineté numérique est devenue un enjeu de sécurité nationale et nécessite une relocalisation des données sur le continent via des infrastructures performantes. Pour y parvenir, des leaders comme l'Algérie, l'Égypte et l'Afrique du Sud s'imposent comme des partenaires technologiques clés pour les pays africains.

L'Express : L'Algérie accueille le Global Africa Tech, présenté comme un espace de convergence stratégique visant à accélérer la souveraineté numérique du continent et son autonomie technologique à long terme. Comment voyez-vous l'avenir de la connectivité africaine et sa souveraineté numérique ?

Yazid Aguedal : Cette conférence réunit les décideurs africains autour des enjeux des télécommunications et du numérique. Ce secteur n'échappe pas aux conflits et tensions géopolitiques mondiales. À l'image de la défense nationale classique, la souveraineté numérique s'impose aujourd'hui comme une composante essentielle de la souveraineté de chaque État. Elle repose avant tout sur la maîtrise des infrastructures et la localisation des données. Or, la majorité des données et applications numériques des pays africains restent hébergées à l'étranger, principalement en Europe ou aux États-Unis, privant ainsi ces nations de tout contrôle sur leur propre patrimoine numérique. La question de la souveraineté numérique devient donc in-

contournable, mais se heurte aux moyens dont disposent les pays africains pour garantir leur indépendance. Ces nations doivent impérativement développer et déployer des Data Centers et des infrastructures télécoms dont la performance et la fiabilité égalent les standards européens ou américains. Certaines nations africaines disposent déjà des ressources et de l'expertise nécessaires pour bâtir des infrastructures numériques capables d'assurer le stockage et l'hébergement des applications et données, à l'image de l'Algérie, de l'Égypte et de l'Afrique du Sud. Ces pays, qui se distinguent à l'échelle continentale, peuvent devenir des alliés et partenaires fiables pour d'autres nations confrontées à des défis dans le déploiement et l'optimisation de leurs propres infrastructures numériques.

Quels sont les défis et opportunités de la connexion des nations africaines via une structure unifiée ?

Cette conférence constitue une opportunité pour aborder des thématiques cruciales liées aux Data Centers, à la fibre optique, aux communications satellitaires et à la 5G. Le forum pourrait favoriser la signature de partenariats stratégiques, notamment pour permettre aux pays sans accès à la mer de bénéficier de la fibre optique, comme les nations subsahariennes. Grâce à ses multiples connexions aux câbles sous-marins internationaux, l'Algérie pourra étendre son réseau de fibre optique vers ces pays, leur offrant ainsi un accès à Internet haut débit. Les alliances stratégiques peuvent également s'étendre au partage de savoir-faire en matière de cybersécurité, d'infrastructures IT, de 5G et de Data Centers.

L'Afrique aspire à la souveraineté numérique en maîtrisant ses réseaux, ses infrastructures et ses flux de données. Dispose-t-elle des moyens nécessaires pour concrétiser une telle ambition ?

Plutôt que de perpétuer une dépendance technologique envers l'Europe ou les États-Unis, cette rencontre offre l'opportunité de bâtir une autonomie continentale via des partenariats africains. En hébergeant nos données sur le sol africain, nous les confions à des partenaires et nations du même continent, avec lesquels nous partageons les intérêts. Cette approche garantit non seulement la défense de nos intérêts communs, mais permet également de renforcer la confidentialité et la sécurité des données. Le Global Africa Tech est aussi une opportunité majeure pour les pays disposant d'infrastructures de passer d'un modèle local à une dimension continentale. Au lieu de servir uniquement des clients locaux, ils peuvent proposer leurs services à d'autres pays africains, avec des tarifs préférentiels, garantissant un plan de charge et favorisant un véritable transfert de compétences. Cette dynamique renforcera les échanges intra-africains dans le secteur des télécommunications et du numérique.

Qu'en est-il du cadre réglementaire et politique continental ?

La collaboration entre les pays africains doit impérativement s'appuyer sur un cadre réglementaire rigoureux, garantissant la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données. Il est essentiel d'instaurer des processus et des normes claires afin de pérenniser la sécurité des échanges au sein de cet espace numérique commun. ■

Éditorial L'EXPRESS

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

PAR MAHDI B

Le président Abdelmadjid Tebboune a souligné qu'aucune région d'Afrique ne doit être laissée en marge des réseaux de télécommunications modernes et des opportunités qu'ils offrent. Là où les télécommunications sont disponibles, se développent également le savoir, l'investissement, l'emploi et les services essentiels. Le salon Global Africa Tech 2026 intervient à un moment où les pays africains déploient des politiques ambitieuses pour développer les réseaux de télécommunications, l'Internet et l'intelligence artificielle, dans le but de stimuler l'économie via les start-ups et les investissements dans l'économie de la connaissance. Avec un nombre d'utilisateurs d'Internet en Afrique qui devrait dépasser 964,1 millions d'ici 2029, le continent est prêt à relever les défis de l'économie numérique et à libérer tout son potentiel dans le paysage mondial de l'innovation. La transformation numérique progresse rapidement, les gouvernements et organisations africains s'appropriant la technologie pour stimuler la croissance économique. Des pays comme le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria ou le Ghana ont lancé des stratégies numériques ambitieuses. Parallèlement, les investissements dans l'intelligence artificielle, le cloud computing et les infrastructures intelligentes se multiplient à travers le continent. En Algérie, trois ministères coordonnent les politiques publiques pour le développement de l'économie de la connaissance et la digitalisation : le ministère de la Poste et des Télécommunications, le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, et le ministère de l'Économie de la connaissance et des start-ups. L'Algérie place ainsi la barre très haut pour construire une architecture innovante dans l'IA, la numérisation et la digitalisation de la connaissance. Pour le continent africain, la transformation numérique est un moteur clé du développement économique, permettant de diversifier les économies et de réduire la fracture numérique. Le Kenya, par exemple, a mis en place un Plan Directeur de l'Économie Numérique axé sur les infrastructures, le développement des compétences et la protection des données. L'Afrique du Sud déploie sa stratégie pour la quatrième révolution industrielle (4RI), intégrant IA, big data et automatisation dans des secteurs stratégiques comme l'industrie manufacturière et la finance. Le Rwanda se distingue comme un leader de la transformation numérique en Afrique, visant à devenir une économie de la connaissance avec sa stratégie Vision 2050. Avec plus de 97 % de couverture 4G, le pays mise sur l'IA, la téléanté et les hubs technologiques, tels que Kigali Innovation City, pour attirer les investissements et centraliser son écosystème technologique. Le lancement d'Innovate Rwanda a permis de créer un guichet unique numérique interconnectant start-ups et investisseurs, optimisant ainsi les flux de capitaux vers les projets à fort potentiel. Selon certaines estimations, l'intelligence artificielle pourrait rapporter jusqu'à 2 900 milliards de dollars à l'économie africaine d'ici 2030. Ces initiatives traduisent l'engagement du continent à bâtir des économies basées sur le savoir, soutenues par des technologies avancées. Les projections estiment que les dépenses en technologies de l'information en Afrique atteindront environ 712 milliards de dollars US d'ici 2050, soulignant la vision à long terme du continent pour l'innovation numérique.

Prochaines échéances électorales

Le FFS critique, le FLN et le RND se repositionnent

PAR BOUALEM B

À l’approche des élections législatives et locales, la scène politique révèle des positions contrastées. D’un côté, le Front des forces socialistes (FFS) exprime sans détour ses réserves sur les conditions du jeu électoral ; de l’autre, les partis de la majorité affichent un volontarisme renouvelé, entre recomposition interne et soutien aux réformes institutionnelles. Le FFS a une nouvelle fois porté un regard critique sur le processus en cours. Lors d’une réunion nationale, son premier secrétaire, Youcef Aouchiche, a estimé que le maintien des conditions actuelles de collecte des signatures, dans un climat marqué par une forte réticence citoyenne, risque d’aggraver le désintérêt pour les élections plutôt que de le corriger. Aouchiche a pointé plusieurs obstacles, tels que le déséquilibre criant dans la couverture médiatique et la partialité manifeste de certains médias à l’égard des partis. Ces dysfonctionnements soulèvent, selon lui, de sérieuses questions sur l’équité des chances et sur le rôle de l’Autorité nationale indépendante de régulation de l’audiovisuel, laissant craindre qu’une trajectoire électorale inégale ne soit déjà tracée bien avant le jour du scrutin. Pour le FFS, ces pratiques interrogent directement le sérieux des promesses de réforme. Pourtant, le parti refuse de se retirer du jeu. « Nous serons présents », a déclaré Aouchiche avec détermination. Il a annoncé la volonté d’étendre la présence du FFS sur tout le territoire national et auprès de la communauté algérienne à l’étranger, « partout où il y a de l’espoir de changement ». L’objectif affiché est de bâtir une présence nationale reflétant la diversité et la richesse de la société, portée par un projet clair ayant comme référents l’État de droit, la sortie de la dépendance à l’économie rentière, le renforcement de la justice sociale et la préservation de l’unité nationale. Aouchiche refuse de considérer les prochaines échéances comme une simple formalité. Elles ne doivent pas servir de « décor démocratique », mais constituer « un moment décisif » pour redonner la parole aux citoyens, rejeter toute confiscation de leur volonté et restaurer le véritable statut de l’action politique. La crédibilité du scrutin dépendra de l’ouverture réelle, de la transparence et du strict respect des règles, telles que la liberté d’expression, la protection du choix de l’électeur et l’intégrité du processus. Au bout du compte, le véritable enjeu repose sur la mobilisation citoyenne : il faut briser le mur de l’indifférence et s’engager activement. Pour sa part, le Front de libération nationale (FLN) a procédé, lors d’une session de son Comité central à l’école hôtelière d’Aïn Benian, à un remaniement important de son Bureau politique. Neuf nouveaux membres sur douze ont fait leur entrée. Le secrétaire général, Abdelkrim Ben Moubarak, a présenté cette mesure comme une injection de « sang neuf » destinée à insuffler une nouvelle dynamique aux structures du parti, renforcer son efficacité et le préparer aux défis à venir. Il a tenu à remercier les membres sortants pour leurs « efforts sincères », précisant que ce changement n’entamait en rien leur valeur, mais répondait aux exigences du renouvellement. De son côté, le Rassemblement national démocratique (RND) a salué l’adoption à l’unanimité, par les deux chambres du Parlement, des amendements constitutionnels proposés par le gouvernement sous l’impulsion du président Abdelmadjid Tebboune. Son secrétaire général, Monder Bouden, y voit « une avancée majeure » pour consolider le cadre institutionnel de l’État. Ces modifications, motivées par les lacunes constatées dans l’application de la Constitution de 2020, témoignent selon lui d’un « courage politique » : rectifier les insuffisances dans un esprit de révision continue. Pour le RND, il ne s’agit pas d’une formalité, mais d’un engagement profond au service de la stabilité et de l’efficacité de la gouvernance. À quelques mois des scrutins, une question demeure : ces dynamiques parviendront-elles à restaurer la confiance des citoyens et à redonner un véritable sens à la compétition politique ?

FACE À L’ESCALADE AU MOYEN-ORIENT

La diplomatie tente de reprendre la main

Les Houthis ont tiré hier des missiles sur l’entité sioniste pour la première fois. Pendant ce temps, l’Iran maintient sa posture et les pays de la région se réunissent au Pakistan pour tenter de réduire les tensions.

PAR NASSIM T

Le conflit au Moyen-Orient, déclenché il y a un mois par des frappes américano-israéliennes contre l’Iran, connaît une nouvelle escalade. Le mouvement yéménite Ansar Allah (Houthis) a annoncé hier avoir lancé pour la première fois des missiles balistiques visant des « cibles sensibles » à l’intérieur des territoires occupés. Selon un communiqué du mouvement, cette action s’inscrit « dans la poursuite de la riposte à l’escalade militaire », en réponse notamment aux attaques visant des infrastructures et des populations au Liban, en Iran, en Irak et en Palestine. Il s’agit du premier tir de missiles revendiqué par les Houthis sur l’entité sioniste depuis le début de la crise actuelle impliquant les États-Unis et Tel-Aviv. Plusieurs médias indiquent que cette opération pourrait compliquer davantage la sécurité maritime et commerciale dans la région, notamment dans la mer Rouge et le Golfe d’Aden, zones où les Houthis ont déjà mené des frappes contre des navires commerciaux. Parallèlement, les Émirats arabes unis (EAU) ont affirmé à leurs alliés, dont les États-Unis, leur volonté de participer à une force maritime multinationale. Objectif affiché : assurer la sécurité de la navigation dans le détroit d’Ormuz et protéger l’économie mondiale. Selon le Financial Times, l’initiative ne vise pas une guerre ouverte contre l’Iran, mais à contrer ce que les Émirats quali-

fient de « guerre de l’Iran contre l’économie mondiale ». Téhéran, de son côté, a réagi en publiant une liste de cibles potentielles aux EAU, notamment des centrales électriques et des usines de dessalement, signalant sa capacité de riposte symétrique face à toute agression. Les EAU cherchent également à créer une « Hormuz Security Force » pour escorter les navires dans le détroit, mais il ne s’agit pas d’une volonté de guerre, simplement de contrôler un passage stratégique où transite 20 % du pétrole mondial. Les tensions s’aggravent ailleurs. Des médias iraniens rapportent que des frappes américano-israéliennes ont touché le réacteur à eau lourde de Khondab (ex-Arak), sans faire de victimes ni provoquer de fuite radioactive. Le ministre israélien de la Défense, Israel Katz, a promis d’étendre ces bombardements, malgré les alertes internes sur les risques pour son armée. Le porte-parole des forces armées iraniennes, Abolfazl Shekarchi, a averti que les hôtels accueillant des militaires américains seraient des cibles légitimes. Le vice-président iranien, Esmael Saghab Esfahani, a mis en garde : « Posez le pied sur le sol iranien, et 150 dollars deviendra le prix plancher du pétrole ». Le corps des Gardiens de la Révolution a confirmé que toute expédition militaire en provenance ou à destination de ports alliés aux États-Unis ou en Palestine occupée serait interdite. Depuis le début du conflit, l’Iran bloque le détroit d’Ormuz, perturbant



l’acheminement mondial du pétrole et provoquant une flambée des prix, contraignant les gouvernements à des mesures d’urgence, de Tokyo à Paris. Le port omanais de Salalah a dû suspendre ses opérations samedi après une attaque de drones, et l’aéroport international de Koweït a également été frappé. Le conflit a déjà des conséquences lourdes. En Iran, le bombardement de l’école de Minab a fait plus de 175 morts, dont de nombreux enfants. Au total, près de 1 900 personnes ont été tuées et 20 000 blessées. Plus de 120 sites culturels et historiques ont été endommagés. Les forces américaines comptent plus de 300 blessés et 13 morts depuis le début des hostilités. Au Liban, le Hezbollah, allié de Téhéran, tire depuis le 2 mars sur l’entité sioniste. Trois journalistes libanais ont été tués samedi par une frappe israélienne dans le sud du pays. Le président libanais, Joseph Aoun, a dénoncé un « crime flagrant ». Selon le dernier bilan officiel, le conflit a causé 1 142 morts et plus d’un million de déplacés au

Liban. Face à cette escalade, les ministres des Affaires étrangères du G7, réunis près de Paris, ont appelé « à un arrêt immédiat des attaques contre les populations et les infrastructures civiles » en Iran. Ils ont également souligné la nécessité de « rétablir la liberté de navigation dans le détroit d’Ormuz ». Le Pakistan, en lien avec Téhéran et Washington, pourrait jouer un rôle de médiateur. Les ministres des Affaires étrangères du Pakistan, de l’Arabie saoudite, de l’Égypte et de la Turquie se réuniront les 29 et 30 mars à Islamabad pour discuter de la situation et tenter de réduire les tensions. Selon les autorités pakistanaises, ces rencontres pourraient inclure le Premier ministre Shehbaz Sharif. Téhéran a officiellement transmis, via le médiateur pakistanais, une réponse à un plan américain en 15 points, refusant toute concession sur son initiative militaire et diplomatique. L’émis-saire américain Steve Witkoff a néanmoins déclaré espérer des réunions cette semaine pour tenter de mettre fin au conflit. ■

SAHARA OCCIDENTAL

Redonner ses lettres de noblesse au droit international

Ce vendredi, Bruxelles est devenu le théâtre d’un débat international centré sur le Sahara Occidental, territoire toujours sous occupation marocaine, et sur les obligations de la communauté internationale face aux principes de droit international. La conférence, intitulée « Redonner ses lettres de noblesse au droit international : le cas du Sahara Occidental et les obligations de la communauté internationale », promet des échanges denses entre juristes, universitaires et responsables associatifs. Dès l’ouverture, l’atmosphère était chargée. Pierre Galand, président de la Coordination européenne pour la solidarité avec le peuple sahraoui (ECOCO), a rappelé que le peuple sahraoui reste « le seul légitime à décider de son avenir ». Les « interventions » ont ensuite enchaîné, mêlant analyses juridiques et témoignages éclairants.

Asias Barinda, professeur à l’Université Complutense de Madrid, et Manfred Hein, de l’Université de Brême, ont souligné les limites des mécanismes internationaux actuels face à une occupation prolongée, tandis que Ben Kioko, ancien conseiller juridique principal de l’Union africaine, a insisté sur le rôle des institutions régionales. Les échanges se sont structurés autour de trois axes principaux, révélateurs des tensions persistantes, les experts ont unanimement insisté sur le caractère non négociable du droit du peuple sahraoui à choisir son statut final. Selon eux, toute solution imposée de l’extérieur serait « contraire aux résolutions de l’ONU sur la décolonisation » et risquerait de compromettre la stabilité régionale. L’exploitation des richesses du Sahara Occidental, de ses phosphates à sa pêche, a cristallisé de vifs débats. L’accord commercial

récentement signé par l’Union européenne avec le Maroc, incluant ces ressources, a été qualifié de « violation de la jurisprudence de la Cour de justice de l’UE ». Les intervenants ont rappelé que l’accord de toute nature concernant ces ressources doit obtenir le consentement explicite du peuple sahraoui. Enfin le troisième axe a mis en lumière les violations persistantes des droits civils et politiques dans les territoires occupés. Les conférenciers ont dénoncé l’impunité de l’occupant marocain, renforcée par l’absence de mécanismes efficaces de contrôle de la part de l’ONU, et appelé à une responsabilité internationale accrue pour protéger les populations sahraouies. Au-delà de l’analyse juridique, la conférence a mis l’accent sur le rôle concret des institutions internationales. Plusieurs interven-

tions ont abordé le Conseil de sécurité, l’ONU et l’Union africaine, ainsi que l’impact des décisions de la Cour de justice de l’UE sur les droits du peuple sahraoui. L’enjeu est de rappeler que le droit international n’est pas une option, mais la condition indispensable à la paix et à la sécurité mondiales. Si la première journée a servi à poser le cadre et rappeler les principes, la seconde, hier, s’est consacrée à des échanges plus stratégiques, notamment sur les moyens d’application et de contrôle du droit international, et sur les voies de pression diplomatique et juridique contre les violations de l’occupant. Pour la communauté sahraouie et ses soutiens, cette conférence représente une tribune essentielle : réaffirmer, au cœur de l’Europe, que le droit international ne peut rester lettre morte face à une occupation prolongée.

N. T.

LOGEMENTS CONCERNÉS PAR L'EXONÉRATION DU DROIT DE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Voici les précisions de la DGI

La Direction générale des impôts a adressé une correspondance aux directions régionales des impôts, en vue de sa transmission aux directions de wilaya, afin de préciser le champ d'application des exonérations des droits d'enregistrement liées aux opérations de transfert de propriété de biens immobiliers à usage d'habitation réalisées dans le cadre de la promotion immobilière.

Cette démarche intervient à la suite de nombreuses interrogations sur les modalités d'application des nouvelles dispositions légales. La correspondance, référencée n° 248 et datée du 24 mars en cours, indique que l'administration centrale a été saisie de demandes d'éclaircissements concernant l'application des dispositions de l'article 258, alinéa 5, modifié du Code de l'enregistrement. Celui-ci prévoit l'exonération des opérations d'acquisition de constructions destinées principalement à l'habitation du droit de transfert de propriété lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de la promotion immobilière, notamment en ce qui concerne les logements réalisés dans le cadre des programmes publics. La Direction générale des impôts rappelle que les modifications introduites à cet article, en vertu de l'article 41 de la loi de finances 2026, visent essentiellement à limiter le bénéfice de cette exonération aux seuls contrats portant transfert de propriété de logements au profit des personnes physiques, et ce, dans la limite de leur quote-part, afin d'encourager les citoyens à acquérir des logements. En conséquence, la correspondance précise que le promoteur immobilier ne bénéficie pas de cette exonération, sa part restant

soumise au droit de transfert de propriété, ce qui l'oblige à s'acquitter des droits dus dans les délais fixés conformément aux dispositions du Code de l'enregistrement. S'agissant des logements réalisés dans le cadre des programmes publics, la Direction indique que l'article 258, alinéa 7 du Code de l'enregistrement prévoit l'exonération des opérations de transfert et de vente de biens immobiliers à usage d'habitation du droit de transfert de propriété, lorsque ces opérations s'inscrivent dans des formules de logement aidé cédées par l'État ou les organismes publics de logement. La correspondance souligne que cette exonération est strictement limitée aux opérations de vente effectuées par l'État ou les organismes publics de logement, dans le cadre des formules agréées ou équivalentes, indépendamment du statut du promoteur ayant réalisé le projet. En revanche, cette exonération ne s'applique pas aux opérations de vente libre de logements réalisées par un promoteur public, le bénéfice restant conditionné par la nature du programme et la qualité de l'entité vendeuse. Les logements concernés par l'exonération des droits d'enregistrement couvrent quatre formules. Il s'agit, en premier lieu, des logements réali-



sés dans le cadre de la formule location-vente (AADL), pour lesquels le transfert de propriété intervient après paiement intégral des échéances et leur cession par l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement. La deuxième formule concerne le logement social public, lors de la cession des

biens immobiliers relevant des offices de promotion et de gestion immobilière au profit de leurs occupants. La mesure inclut également le logement social participatif (LSP) ainsi que le logement promotionnel aidé (LPA), destinés principalement aux ménages à revenu moyen et bénéficiant du soutien de l'État. Enfin,

elle englobe le logement rural. La Direction générale des impôts précise enfin que les contrats conclus et signés avant le 1er janvier 2026 demeurent soumis aux dispositions légales en vigueur avant l'entrée en application des nouvelles modifications introduites par la loi de finances 2026.

R. N.

Conditions météorologiques défavorables
Algérie Ferries reporte et annule plusieurs traversées



Dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, la société nationale de transport maritime des voyageurs, Algérie Ferries, a annoncé des modifications dans son programme de traversées, en raison de conditions météorologiques défavorables. Selon la même source, la traversée Alger-Marseille, initialement prévue le 29 mars 2026, est reportée au 30 mars 2026 à 16h00. Par ailleurs, les traversées Marseille-Oran du 30 mars 2026 et Oran-Marseille du 1er avril 2026 sont annulées. Algérie Ferries invite ainsi ses clients souhaitant modifier la date de leur voyage ou obtenir le remboursement de leur billet à se rapprocher des différentes agences commerciales afin d'effectuer les démarches nécessaires.

GESTION DES ÉCOLES PRIMAIRES
Le ministère de l'Éducation prend les rênes



Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui a affirmé, hier lors d'une rencontre organisée à la Faculté de médecine d'Oran, que « la cellule conjointe récemment créée entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et le ministère de l'Éducation nationale, sous la supervision du Premier ministre, en vue du transfert de la gestion des écoles primaires aux responsables du secteur de l'éducation, a déjà accompli des avancées importantes ». Il a ajouté : « nous serons responsables, dans le cadre d'une stratégie globale et intégrée, de toutes les écoles du pays, grâce à un travail collaboratif garantissant une transition fluide de ces établissements ». Le responsable en charge du secteur a précisé que les écoles primaires constituent « le premier rempart, compte tenu du nombre croissant d'élèves qu'elles ac-

cueillent chaque année », indiquant que « ce transfert de la gestion de ces établissements, des services du ministère de l'Intérieur vers le ministère de l'Éducation nationale, assurera un encadrement adéquat des générations qui construiront l'avenir du pays, grâce aux garanties importantes offertes aux directeurs responsables de ces établissements ». Dans son intervention, il a également souligné la volonté de mettre en œuvre de nouvelles réformes visant à renforcer les acquis introduits par le nouveau statut général du personnel. Il a déclaré : « nous poursuivrons les réformes et améliorations que nous jugeons nécessaires, convaincus de l'importance de les concrétiser pour renforcer le secteur, afin de garantir un confort professionnel permettant la mise en œuvre future des programmes d'évaluation institutionnelle ». ■

Importation de moutons pour l'Aïd
L'opération s'accélère



L'opération d'importation de moutons pour l'Aïd El-Adha connaîtra un rythme accéléré à partir de la semaine prochaine et se poursuivra jusqu'au 20 mai, afin de recevoir la totalité des moutons prévus dans les contrats contractés auprès de l'Espagne, de la Roumanie, du Brésil et de l'Uruguay, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Une première cargaison de moutons importés a été réceptionnée jeudi dernier au port d'Alger, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'importation d'un (1) million de têtes de moutons en prévision de l'Aïd El-Adha. Le ministère a précisé dans son communiqué qu'il a « mobilisé tous les moyens logistiques nécessaires au niveau des ports pour assurer la réception des moutons dans les meilleures conditions », ajoutant que « les services vétérinaires compétents sont également présents sur place pour procéder à un second contrôle sanitaire, après celui effectué dans le pays d'origine, avant le transfert des animaux dans des camions spéciaux vers des zones de quarantaine aménagées à cet effet et disposant de toutes les conditions requises, telles que le fourrage, l'eau et le suivi sanitaire ». Par ailleurs, une plateforme numérique dédiée au suivi de l'opération d'importation a été mise en place. Celle-ci permet de fournir, en temps réel, toutes les informations relatives aux opérations d'expédition, aux noms des navires et à leur cargaison, à leur position, aux ports algériens de réception, ainsi qu'au suivi des opérations de distribution et de commercialisation ultérieures.

Industrie automobile

Des investisseurs allemands en Algérie du 28 Juin au 03 juillet

La chambre algéro-allemande d'industrie et de Commerce (AHK Algérie) organise avec enviacon international et pour le compte du ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie (BMWE) à partir du 28 Juin au 03 juillet 2026 un voyage d'affaires en Algérie pour les entreprises allemandes de l'industrie automobile.



FATIHA AMALOU.

«L'objectif de cette mesure est de fournir aux entreprises allemandes un aperçu structuré du marché automobile algérien, de transmettre des informations pertinentes sur le marché et l'industrie, ainsi que de cibler les contacts commerciaux avec des partenaires potentiels», indique l'AHK dans sa page officielle facebook. Pour la chambre, l'Algérie est l'une des plus grandes économies d'Afrique et poursuit une politique industrielle active pour renforcer la production locale et la création de valeur. Le secteur automobile joue un rôle central à cet égard. La forte demande de véhicules alors que la production locale limitée ouvre diverses opportunités aux constructeurs, fournisseurs et entreprises axées sur la technologie et les services internationaux. Le programme de cette visite comprend, selon l'AHK, une séance d'information sur les marchés automobile en Algérie et sur les conditions du cadre économique et réglementaire, une présentation des entreprises allemandes devant un public sélectionné d'experts en Algérie, des rencontres B2B

organisées individuellement avec des entreprises et des institutions. Avec un produit intérieur brut nominal estimé à environ 170 milliards de dollars américains (2024), l'Algérie est l'une des plus grandes économies d'Afrique. L'Algérie dispose d'importantes ressources énergétiques et en matières premières, d'une population jeune et croissante, et d'une situation géographique stratégique entre l'Afrique du Nord et la Méditerranée, ce qui en fait un marché attractif pour le développement industriel et les partenariats économiques. Depuis quelques années, le gouvernement mène une politique industrielle active visant à promouvoir la production locale et la création de valeur. Dans ce contexte, le secteur automobile est identifié comme un axe prioritaire de diversification économique, notamment par le développement des capacités d'assemblage, des structures de fournisseurs et de la coopération technologique. Le marché automobile algérien offre des perspectives intéressantes aux acteurs internationaux. La demande de véhicules est forte : on estime à environ 500 000 le nombre de véhicules neufs nécessaires chaque année, une demande que le marché local ne peut actuellement satisfaire, car moins de 10 % des véhicules requis sont produits localement, le reste devant être importé. Selon les dernières données, la production

de véhicules se chiffre en dizaines de milliers par an, avec des installations telles que l'usine Stellantis de Tfraoui, qui peut produire jusqu'à 90 000 véhicules par an lorsque sa capacité est pleinement utilisée. Les ventes de voitures neuves ont atteint environ 200 840 unités en 2024, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux années précédentes et témoigne d'une demande croissante. Parallèlement à la production de véhicules, le besoin de production locale de pièces et de composants automobiles est également en hausse. Les entreprises allemandes peuvent trouver d'importantes opportunités commerciales et de partenariat dans le secteur automobile algérien émergent, notamment dans les domaines de la technologie d'assemblage et de production de véhicules : équipements pour lignes de la production, automatisation, robotique, contrôle qualité et optimisation des processus, l'industrie fournisseur et fabrication de composants : production locale de carrosseries, de pièces métalliques et plastiques, de faisceaux de câbles, de composants électroniques et de pièces de rechange mais aussi dans les infrastructures industrielles et développement de clusters : Construction de parcs industriels automobiles, solutions logistiques et de chaîne d'approvisionnement, technologies de test et systèmes de certification.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

PUBLICATION DES GUIDES FISCAUX ACTUALISÉS POUR 2026

La Direction générale des impôts (DGI) annonce la mise à disposition de guides fiscaux actualisés pour 2026 à destination des contribuables et des professionnels, afin de leur apporter un meilleur accompagnement et une compréhension plus claire des évolutions fiscales. Les principales publications disponibles en arabe et dans d'autres langues concernent selon la DGI, un guide du système fiscal algérien 2026 : Présentation complète des règles et obligations fiscales, et un guide de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) 2026 : Informations sur les modalités d'application, les exonérations et les remboursements. Ces guides constituent, selon un communiqué de la DGI, des ressources essentielles pour se tenir informé des dernières modifications apportées par la loi de finances. Le communiqué précise que ces publications constituent une référence essentielle pour consulter les règles et obligations fiscales, ainsi que pour comprendre les modalités d'application des différentes dispositions fiscales. La Direction générale des impôts a également indiqué que ces guides sont accessibles en consultation et en téléchargement sur son site officiel.

F.A.

DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL L'ALGÉRIE ACHÈTE ENVIRON 690 000 TONNES DE BLÉ MEUNIER

Des négociants européens ont rapporté que l'Office algérien interprofessionnel des céréales, OAIC, a acquis environ 690 000 tonnes de blé meunier lors d'un appel d'offres international clôturé jeudi, à un prix d'environ 272 dollars la tonne, frais de transport inclus, afin de garantir l'approvisionnement du pays en céréales. Selon Reuters, les négociants ont indiqué que les quantités achetées oscillaient entre 660 000 et plus de 700 000 tonnes, mais le chiffre le plus souvent évoqué se situe autour de 690 000 tonnes. Ce volume est d'autant plus surprenant que l'appel d'offres ne portait que sur 50 000 tonnes, alors que l'OAIC achète généralement des quantités bien supérieures. Les négociants ont précisé que toutes les transactions ont été conclues à un prix d'environ 272 dollars la tonne livrée, soulignant que ces chiffres restent des estimations et sont susceptibles d'être révisés à la suite de la publication de données complémentaires. Les achats algériens lors de ces appels d'offres se caractérisent par le fait que l'Algérie ne tient pas compte de l'origine du blé. Toutefois, il est prévu que les approvisionnements pour cette cargaison proviennent principalement de la région de la mer Noire, et plus particulièrement de Roumanie, de Bulgarie et d'Ukraine. L'appel d'offres prévoit des livraisons de blé en deux étapes depuis les principales zones d'approvisionnement, notamment l'Europe : d'abord entre le 1er et le 15 juin, puis entre le 16 et le 30 juin. Les livraisons devront être effectuées un mois plus tôt si le blé provient d'Amérique du Sud, d'Australie ou d'Inde.

F.A.

CAISSE NATIONALE DE MUTUALITÉ AGRICOLE Organisation de réunions régionales consacrées à l'assurance automobile.

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, du 26 au 28 mars 2026, au Centre de formation et d'affaires, une série de réunions régionales consacrées à son service d'assurance automobile. «Ces réunions ont rassemblé de hauts responsables de la Direction de l'assurance automobile de la CNMA, sous la direction de Mme Biram, directrice du service, ainsi que des responsables régionaux. Cet événement a permis un échange d'expériences et un renforcement de la coordination entre la

Direction générale, les fonds régionaux et les agences locales, contribuant ainsi à une meilleure gestion et à un service optimisé pour les assurés», indique la CNMA dans un communiqué. L'ordre du jour était principalement axé sur la présentation du manuel de procédures du service d'assurance automobile et sur l'analyse et l'évaluation des performances jusqu'au 31 décembre 2025. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus du CNCA pour améliorer l'efficacité de son service d'assurance automobile et les services offerts aux assurés.

L'objectif est de développer les méthodes de travail, d'harmoniser les procédures et de renforcer les capacités du réseau local du CNMA afin de répondre efficacement et professionnellement aux besoins des assurés. Cela garantit des services de meilleure qualité et témoigne de l'engagement ferme du Fonds envers ses partenaires et bénéficiaires. «Une deuxième série de réunions concernant le réseau de coopération agricole dans l'est de l'Algérie, prévue début avril, sera annoncée dans de prochains communiqués», précise la CNMA.

F.A.

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La Ligne minière Est monte en cadence pour une livraison dans les délais



Le projet stratégique de la ligne ferroviaire minière de l'Est fait partie des priorités des wilis concernés qui continuent de superviser les différentes phases de sa mise en œuvre par des visites régulières sur le terrain et des réunions de coordination, afin de garantir le respect des délais impartis.

FATIHA A.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du projet stratégique de la ligne Minière de l'Est, qui prévoit le doublement, la mise à niveau et la modernisation de la ligne reliant les mines de phosphate de la wilaya de Tébessa au terminal minier du port d'Annaba, en passant par les wilayas de Souk Ahras, Guelma et El Tarf et conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Said Sayoud, adressées aux walis des wilayas concernées, soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière à ce projet stratégique, les walis continuent de superviser les différentes phases de sa mise en œuvre par des visites régulières sur le terrain et des réunions de coordination, afin de garantir le respect des délais impartis », indique le ministère de l'intérieur dans sa page officielle facebook. Dans ce contexte, les efforts se concentrent sur l'achèvement des différents tronçons de la ligne, ainsi que sur le développement des infrastructures, notamment les stations de chargement et

de déchargement et les installations techniques, et sur la mise en place d'une liaison directe avec le port, renforçant ainsi l'intégration des différentes composantes du projet. Ce projet est mis en œuvre dans le cadre de la vision nationale visant à valoriser les ressources naturelles et à renforcer les infrastructures de transport, contribuant ainsi à soutenir l'économie nationale et à réaliser un développement équilibré et durable dans les différentes régions du pays. La Ligne Minière Est (LME) en Algérie est un projet ferroviaire stratégique de 422 km en cours de modernisation et de dédoublement. Reliant Annaba aux gisements de phosphate de Bled El Hadba (Tébessa), elle est conçue pour transporter plus de 20 millions de tonnes de minerai par an. Le projet, qui relie cinq wilayas (Annaba, El Tarf, Guelma, Souk Ahras, Tébessa), vise à moderniser les infrastructures existantes pour connecter efficacement les mines aux complexes industriels et au port d'Annaba. L'objectif concerne l'acheminement de phosphates et de fer (Programme Phosphate Intégré - PPI) d'une capacité d'environ 23 millions de tonnes/an. Cet axe ferroviaire constitue un lien vital entre

les mines du Sud-Est du pays. S'étendant d'Annaba, au nord, vers les gisements de Djebel El Onk et de Blad El Hadba, au sud, sur un linéaire de 422 kilomètres, il traverse les territoires de cinq wilayas regroupant une population de plus d'un million d'habitants. Ce corridor stratégique connaît actuellement d'importants travaux de modernisation, de dédoublement et de rectification du tracé, visant à accroître sa vitesse d'exploitation et sa capacité de transport. Après l'achèvement des travaux sur le tronçon sud reliant Djebel El Onk à Oued Kebrit sur une distance de 152 kilomètres, ainsi que la finalisation du raccordement de Blad El Hadba sur 23 kilomètres, les chantiers se poursuivent sur ce même segment avec la réalisation du contournement ferroviaire à double voie de Tébessa et Tinoukla, sur un linéaire de 43 kilomètres. Parallèlement, les travaux avancent à un rythme soutenu sur le tronçon Annaba-Bouchegouf, long de 54 kilomètres, ainsi que sur la section Drea-Oued Kebrit, s'étendant sur 30 kilomètres. En revanche, les opérations de modernisation, de dédoublement et de correction du tracé se poursuivent toujours sur le tronçon central reliant Bouchegouf à Drea, sur une distance de 121 kilomètres.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET D'INVESTISSEMENT

Le taux de prélèvement sur les budgets des communes fixé à 10%

Le taux de prélèvement sur les recettes de fonctionnement des budgets des communes vient d'être fixé par un arrêté du ministère de l'intérieur, publié dans le dernier numéro du journal officiel. Le taux minimal légal du prélèvement à opérer par les communes sur leurs recettes de fonctionnement et affecté à la couverture des dépenses d'équipement et d'investissement, est fixé à dix pour cent (10%) pour l'année 2026. Sont prises en compte, pour le calcul du prélèvement, les recettes qui concernent l'attribution de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, déduction faite de l'aide aux personnes âgées ; les impôts indirects, déduction faite des droits de fêtes et les impôts directs, déduction faite de la participation au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, la contribution des communes pour la promotion des initiatives de la jeunesse et du développement des pratiques sportives.

les dépenses d'équipement et d'investissement des communes visent à améliorer les infrastructures locales, financées notamment par des dotations de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales (100 milliards de DA en 2023). Les communes doivent légalement affecter au moins 10 % de leurs recettes de fonctionnement à l'investissement. Ces fonds couvrent la voirie, l'équipement scolaire, sportif et les projets de proximité. La Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales joue un rôle crucial en distribuant des dotations basées sur des critères de développement et de spécificités locales. L'État alloue des ressources budgétaires via les PCD pour des projets d'investissement, comme le montre le décret exécutif n° 98-227. Les dépenses concernent principalement le bâtiment et l'équipement administratif, la voirie, l'équipement scolaire et sportif et la réhabilitation des infrastructures. La gestion de ces fonds est soumise au contrôle financier des marchés publics des collectivités locales.

En résumé, le budget d'équipement communal, soutenu par la solidarité nationale, est réorienté vers des projets structurants (voirie, écoles, bâtiments) pour le développement local. Par ailleurs, un autre arrêté interministériel fixant le taux de participation des wilayas au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, stipule que le taux de participation des wilayas au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales est fixé à cinq pour cent (5%) pour l'année 2026. Le taux de participation s'applique aux prévisions de recettes fiscales contenues dans la fiche de calcul notifiée par les services des impôts de wilaya. Par ailleurs, le taux de participation des communes au fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, est fixé à deux pour cent (2%) pour l'année 2026. Ce taux de participation s'applique aux prévisions de recettes fiscales, directes et indirectes, contenues dans la fiche de calcul notifiée par les services des impôts de wilaya.

F.A.

Technologies énergétiques

Le marché mondial pourrait passer à 2 000 milliards de dollars d'ici 2035

Une nouvelle analyse de l'AIE (agence internationale de l'énergie) révèle que de nombreuses chaînes d'approvisionnement en technologies énergétiques comportent au moins un maillon faible, soulignant la nécessité de réduire la concentration et d'améliorer la compétitivité industrielle. Selon un nouveau rapport de l'AIE, les chaînes d'approvisionnement de nombreuses technologies qui façonnent l'ère émergente de l'électricité restent fortement concentrées dans un petit nombre de pays, ce qui souligne l'importance de renforcer la compétitivité industrielle et la diversification. Le rapport « Perspectives des technologies énergétiques 2026 » (ETP-2026) est le dernier volet de la publication phare de l'AIE sur les technologies. Il analyse les chaînes d'approvisionnement des technologies produites en masse, notamment les voitures électriques, les batteries et les équipements de production d'énergie renouvelable. Le rapport conclut que la répartition géographique de la production de ces technologies – dont la Chine détient de loin la part la plus importante – ne devrait pas évoluer de manière significative d'ici la fin de la décennie, compte tenu des projets de production et d'exploitation minière déjà engagés et des tendances du marché. Selon le rapport, si les gouvernements maintiennent leurs politiques actuelles, le marché mondial des technologies énergétiques clés pourrait passer de près de 1 200 milliards de dollars aujourd'hui à environ 2 000 milliards de dollars d'ici 2035, soit un montant comparable à celui du marché pétrolier mondial l'an dernier. Avec les politiques annoncées par les gouvernements, la croissance pourrait même être plus forte, le marché de ces technologies pouvant potentiellement atteindre près de 3 000 milliards de dollars d'ici 2035. La croissance est également manifeste pour les technologies émergentes. Les investissements dans les projets de production d'hydrogène à faibles émissions ont progressé de 80 % en 2025 par rapport à l'année précédente, les capitaux se tournant de plus en plus vers des projets bénéficiant d'un soutien politique et de structures commerciales plus claires. Le déploiement du captage, de l'utilisation et du stockage du carbone (CUSC) progresse également, même si de nombreux projets annoncés n'ont pas encore fait l'objet de décisions d'investissement finales. Le commerce demeure un élément central des marchés des technologies énergétiques. Après un repli en 2024, la valeur mondiale des échanges bruts de technologies énergétiques clés a rebondi d'environ 10 % en 2025, malgré la baisse des prix de certains produits. La Chine reste le principal acteur de la fabrication de technologies d'énergie propre, représentant 60 à 85 % de la capacité de production à différents niveaux de la chaîne d'approvisionnement. Les exportations brutes chinoises de technologies d'énergie propre ont dépassé 165 milliards de dollars en 2025, soit environ 15 % de l'excédent commercial total du pays.

R.E.

Tizi-Ouzou

Extension de la garde pharmaceutique 24h/24 dans quatre dairas

Cette mesure, qui entrera en vigueur dès le 1er avril prochain, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public et de la couverture sanitaire pharmaceutique, en application des orientations du wali Aboubakr Essedik Boucetta, précise la même source. Les dairas concernées par ce dispositif de permanence nocturne intégrale (24h/24) sont Azazga, Draâ Ben Khedda, Draâ El Mizan et Boghni.



La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé, vendredi dans un communiqué, l'extension à partir du mois prochain du système de garde des officines de pharmacie pour assurer une couverture de 24h/24 au niveau de quatre dairas. Cette mesure, qui entrera en vigueur dès le 1er avril prochain, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public et de la couverture sanitaire pharmaceutique, en application des orientations du wali Aboubakr Essedik Boucetta, précise la même source. Les

dairas concernées par ce dispositif de permanence nocturne intégrale (24h/24) sont Azazga, Draâ Ben Khedda, Draâ El Mizan et Boghni, a-t-on précisé dans le document. Selon le calendrier de garde détaillé établi pour le mois d'avril, à Draâ Ben Khedda, une rotation quotidienne entre 14 officines garantira la disponibilité des médicaments durant les 24 heures de la journée. A Azazga, le service sera assuré par un roulement impliquant une quinzaine de pharmacies, alors qu'à Draâ El Mizan (10 pharmacies concernées) et Boghni (12 pharmacies), un programme similaire a été

établi. La DSP rappelle que pour les vendredis et jours fériés, les horaires de garde diurne sont fixés de 08h00 à 19h00. « L'affichage des listes de garde sur les devantures des pharmacies est obligatoire, tandis que les officines non concernées par la permanence doivent rester fermées durant ces créneaux », souligne-t-on dans le communiqué. Cette initiative vise à répondre aux besoins urgents des citoyens en médicaments durant la période nocturne et à renforcer l'offre de soins de proximité à travers la wilaya, a-t-on précisé.

STOCKAGE DES CÉRÉALES À TISSEMSILT

Six centres de proximité bientôt mis en service

Six centres de proximité de stockage des céréales à Tissemsilt, sur les sept dont a bénéficié la wilaya, entreront en service au début du mois de juin prochain, a indiqué la direction des Equipements publics. Le taux d'avancement des travaux dans les six centres en cours de réalisation a dépassé les 95 %, tandis que le septième centre restant enregistre égale-

ment un état avancé des travaux, ce qui renforcera les capacités de stockage au niveau de la wilaya, a ajouté la même source. Chaque centre de stockage des céréales dispose d'une capacité de 50.000 quintaux. Ils sont répartis à travers les communes d'Amari, El Ayoun, Theniet El Had et Bordj Bounaama, ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage de la wilaya dès leur mise en service. Ces in-

frastructures, inscrites dans le cadre du plan national de développement des cultures stratégiques, permettront aux agriculteurs de la wilaya de stocker leurs récoltes lors de la prochaine campagne de moisson-battage dans des conditions appropriées, tout en renforçant la capacité de gestion des excédents de production, a-t-on souligné.

DJANET

Une caravane médicale de solidarité ciblant les zones enclavées

Une caravane médicale de solidarité a été lancée mercredi par le Croissant rouge algérien (CRA) ciblant les zones enclavées de la wilaya de Djanet, dans le cadre du rapprochement des prestations de santé du citoyen, a-t-on appris des organisateurs. La caravane, dont le départ a été donné par le wali de Djanet, Mohamed Moumène, en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, les autorités civiles et militaires locales, ainsi que M. Hocine Benkellala, Amghar N'Ajjer, et des notables de la région, regroupe une équipe pluridisciplinaire composée de praticiens spécialistes. Elle devra sillonner plusieurs zones enclavées de la wilaya et assurer des consultations médicales, et distribuer des médicaments et des aides, dont des effets vestimentaires et articles de literie, a indiqué le responsable en charge de la caravane, Karim Mouchi. La caravane se déplacera dans plusieurs localités, dont Bordj El-Haouès et l'établissement de santé de proximité de la commune, ainsi que les zones frontalières de Irkène et Tinelkoud. Baptisée « caravane de l'espoir », elle enregistre la participation de douze (12) praticiens spécialités d'une dizaine de disciplines, a ajouté la source, en précisant que les cas délicats relevés lors des consultations seront suivis et transférés vers les grands établissements publics hospitaliers, tel que le CHU Mustapha Pacha d'Alger. L'initiative, qui s'étale sur quatre jours, s'inscrit dans le cadre des opérations de solidarité du CRA à travers les différentes wilayas du pays, de sorte à consolider l'action humanitaire et rapprocher les prestations de base du citoyen, a conclu le responsable.

EL TARF

Signature d'une convention entre la direction de l'éducation et les SMA

Une convention de partenariat et de coopération a été signée dans la wilaya d'El Tarf entre la direction de l'éducation et le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), a-t-on appris mercredi auprès des deux parties. Cette convention vise à consacrer la coordination entre le secteur de l'éducation et les scouts musulmans algériens, à travers l'ouverture des espaces scolaires aux activités éducatives et culturelles, afin de renforcer les valeurs de citoyenneté et de volontariat chez les jeunes, a précisé à l'APS le directeur de l'éducation, Nasr Eddine Djabrouni. De son côté, le commissaire de wilaya des SMA, Walid Mekdiche, a indiqué que cet accord permettra de redynamiser le rôle du scoutisme en tant qu'activité éducative complémentaire à celui du secteur de l'éducation dans la formation de la personnalité de l'enfant et de l'adolescent. Il a ajouté qu'en vertu de cette convention, des programmes communs seront mis en place pour la célébration des fêtes nationales et religieuses, ainsi que pour l'organisation de campagnes de reboisement et d'embellissement des périmètres des établissements scolaires. L'accord, signé mardi au siège de la direction de l'éducation, autorise également les groupes scouts à exploiter les établissements scolaires durant les week-ends et les vacances officielles pour l'organisation d'activités ainsi que des programmes scouts et culturels au profit des élèves.

Nâama
1 ère édition du Salon du patrimoine algérien

La première édition du Salon du patrimoine algérien a été inaugurée, mercredi à la Maison de la culture « Ahmed Chami » de la wilaya de Nâama, sous le slogan « Notre patrimoine, notre identité », avec la participation de 20 artisans venus de plusieurs wilayas du pays, indiquent les organisateurs de cette manifestation. Ce salon de trois jours, organisé par les directions de la Culture et des Arts, du Tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Nâama, en coordination avec l'association locale « Portail du désert pour la culture et les arts » se déroule, avec la participation d'artisans et d'associations activant dans le domaine artisanal, a-t-

on fait savoir de même source. Les exposants ont présenté une variété de produits comprenant le cuir, les tapis, la couture de tenues traditionnelles, la poterie, les bijoux et les objets d'art, entre autres. Cet événement met également en valeur des produits artisanaux liés aux activités des femmes et des familles productives, notamment une gamme variée de miel, d'huile d'olive, de plantes médicinales et aromatiques, ainsi que des produits cosmétiques naturels et du savon, qui gagnent en importance sur le marché national, selon la même source. Le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Nâama, Mohamed Guemoumia, a souligné, lors de

l'ouverture du salon, l'importance de cette manifestation pour encourager les artisans à innover, favoriser l'échange d'expériences entre eux et promouvoir la commercialisation de leurs produits. Il a également mis en avant le rôle de cet événement pour permettre au public de découvrir les différentes industries et métiers traditionnels propres aux wilayas participantes, telles que Tizi-Ouzou, El-Bayadh, Tiaret, Mascara et Oran. Parallèlement, des spectacles folkloriques animés par des troupes spécialisées dans les arts du patrimoine musical, la danse et la poésie ont été programmés, ainsi qu'un concours du meilleur stand d'exposition.

Tuberculose

La résistance aux antibiotiques, un défi mondial de santé publique

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, célébrée le 24 mars, rappelle que cette maladie évitable et guérissable continue de faire des millions de victimes chaque année, amplifiée par la propagation de formes résistantes aux traitements et le retard de diagnostic dans de nombreuses régions du monde.



PAR AMEL B

Chaque 24 mars, la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose rappelle que cette maladie reste un problème majeur de santé publique. La situation mondiale est préoccupante, surtout en raison de la résistance croissante aux antibiotiques, qui complique fortement le contrôle de la maladie. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 10,6 millions de personnes ont développé la tuberculose en 2023, et plus de 1,3 million en sont mortes, plaçant cette infection devant le VIH/sida parmi les maladies les plus meurtrières. Près de 3 millions de cas échappent encore aux systèmes de surveillance, favorisant la transmission continue de la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*. Les régions les plus touchées sont l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et certaines parties de l'Europe de l'Est, où les systèmes de santé fragiles et les interruptions fréquentes de traitement aggravent la situation. Un des principaux défis actuels est la résistance croissante aux antibiotiques. Chaque année, environ 410 000 nouveaux cas de tuberculose résistante à la rifampicine apparaissent, dont une grande partie correspond à des formes multirésistantes (MDR-TB), résistantes aux deux principaux médicaments de première ligne, l'isoniazide et la rifampicine. Ces formes nécessitent des traitements longs, jusqu'à 18 à 24 mois, souvent accompagnés d'effets secondaires importants, avec des taux de succès thérapeutique autour de 60 %. Plus rares mais encore plus préoccupantes, les formes ultrarésistantes (XDR-TB) ré-

sistent à presque tous les médicaments disponibles, compliquant fortement la prise en charge et augmentant le risque de mortalité. Les mutations génétiques spontanées du bacille sont amplifiées par une mauvaise utilisation des antibiotiques, un traitement interrompu ou inadapté, tandis que le retard dans le diagnostic favorise la propagation de la maladie. Pour y faire face, l'OMS recommande la généralisation des tests moléculaires rapides pour détecter la bactérie et ses mutations, ainsi que le développement de médicaments et de schémas thérapeutiques plus courts et efficaces, comme la bédaquiline. Malgré ces avancées, la tuberculose résistante aux antibiotiques demeure une urgence mondiale, nécessitant un renforcement des systèmes de santé, une mobilisation accrue des ressources et une innovation constante en matière de diagnostic, de traitement et de prévention.

Ce qu'il faut savoir

La tuberculose demeure aujourd'hui l'une des maladies infectieuses les plus meurtrières au monde, bien qu'elle soit à la fois évitable et guérissable. Causée par la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*, elle se transmet principalement par voie aérienne et touche surtout les poumons, mais peut également atteindre d'autres organes. Elle se propage lorsqu'une personne atteinte de tuberculose pulmonaire active tousse, éternue, parle ou chante, libérant dans l'air de fines particules infectieuses pouvant être inhalées par d'autres individus. La transmission est favorisée dans des environnements clos, mal ventilés et surpeuplés, ce qui explique sa forte prévalence dans certains contextes

socio-économiques. Contrairement à certaines idées reçues, la tuberculose ne se transmet pas par le contact physique, les objets ou les aliments, mais uniquement par l'air. Il est également important de noter que toutes les personnes infectées ne développent pas immédiatement la maladie : beaucoup présentent une infection latente, sans symptômes et non contagieuse, mais susceptible d'évoluer vers une forme active en cas de baisse de l'immunité. La prévention de la tuberculose repose sur plusieurs stratégies complémentaires recommandées par l'Organisation mondiale de la santé, notamment la vaccination par le BCG, qui protège surtout les enfants contre les formes graves, le dépistage précoce des cas afin d'identifier rapidement les personnes infectées, et la mise en place d'un traitement antibiotique complet et rigoureusement suivi pour les malades, afin de stopper la transmission et d'éviter l'apparition de formes résistantes. Des mesures d'hygiène et de prévention environnementale jouent également un rôle crucial, telles que l'aération régulière des espaces de vie, le port du masque dans les situations à risque et la réduction de la promiscuité dans les lieux fermés. Enfin, une attention particulière doit être accordée aux personnes vulnérables, notamment celles dont le système immunitaire est affaibli, afin de prévenir l'évolution vers des formes graves de la maladie. Ainsi, bien que la tuberculose soit une maladie transmissible, elle peut être efficacement contrôlée grâce à une combinaison de mesures préventives adaptées et à une prise en charge rapide et appropriée des cas.

A.B

**TUBERCULOSE/
DIAGNOSTIC**
L'OMS plaide pour des outils innovants

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose 2026, l'OMS appelle à un déploiement rapide de nouveaux outils de diagnostic pour améliorer la détection et freiner la propagation de la maladie, rapporte l'agence de Presse Africaine (APAnews). Les recommandations récentes de l'OMS en matière de diagnostic de la tuberculose mettent en avant des tests pouvant être utilisés directement sur le terrain, sans nécessiter de laboratoires centralisés. Faciles à utiliser, portables et parfois alimentés par batterie, ces dispositifs fournissent des résultats en moins d'une heure, permettant ainsi un traitement rapide des patients. Parmi les innovations majeures, l'OMS cite les écouvillons linguaux, un mode de prélèvement plus simple et moins invasif, particulièrement adapté aux enfants et aux personnes incapables de produire des expectorations. L'organisation recommande également des stratégies comme la mise en commun d'échantillons afin de réduire les coûts et d'optimiser le dépistage dans les contextes à ressources limitées. Ces outils pourraient également servir à diagnostiquer d'autres maladies infectieuses, comme le VIH ou la mpox, renforçant ainsi l'intégration des services de santé. Malgré des progrès significatifs – environ 83 millions de vies sauvées depuis 2000 – la tuberculose continue de tuer plus de 3 300 personnes chaque jour dans le monde, et près de 29 000 nouveaux cas sont enregistrés quotidiennement. Les avancées restent toutefois fragiles, en raison des financements insuffisants et des inégalités d'accès aux services de diagnostic et de traitement.

L'UNESCO LE RELÈVE:

273 millions d'enfants et de jeunes toujours exclus du système éducatif

Le nombre d'enfants, adolescents et jeunes non scolarisés est reparti à la hausse depuis 2015, atteignant 273 millions en 2024, soit environ 17% de la population mondiale d'âge scolaire, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Unesco), publié mercredi. Après une baisse de 33 % entre 2000 et 2015, la population non scolarisée a augmenté pour la septième année consécutive, progressant

de 3 % depuis 2015, indique l'organisation onusienne dans ce document, premier volet de la série « Compte à rebours jusqu'en 2030 », qui porte sur l'accès et l'équité dans l'éducation.

Cette hausse « concerne surtout les pays pauvres et à revenu faible ou intermédiaire (...) où la population croît plus vite que la capacité à réduire la déscolarisation », a précisé lors d'un point presse Manos Antoninis, directeur du rapport mondial de suivi sur l'éduca-

tion (GEM). Le chiffre est par ailleurs sous-évalué d'au moins 13 millions d'enfants, faute de données complètes dans les pays touchés par des crises humanitaires. Les enfants non scolarisés sont souvent des filles freinées par des normes discriminatoires, des élèves issus de familles pauvres incapables de payer les frais de scolarisation, ou des jeunes vivant en zones de conflit, déplacés, en insécurité, ou confrontés à des écoles inadaptées. Dans ce contexte, l'objectif « très ambitieux »

d'accès universel à l'éducation secondaire ne sera pas atteint d'ici 2030, prévient l'Unesco. Au rythme actuel, le monde atteindrait un taux d'achèvement à 95% dans le deuxième cycle du secondaire d'ici 2105. En 2024, pas moins de 1,4 milliard d'élèves étaient scolarisés dans le monde, soit 327 millions de plus qu'en 2000 dans le primaire et le secondaire (+30 %), mais aussi +45 % dans le préscolaire et +161 % dans l'enseignement postsecondaire, selon les chiffres de l'Unesco.

AUTRICHE VERS L'INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX AUX MOINS DE 14 ANS

Le gouvernement autrichien a annoncé vendredi qu'il prévoyait d'interdire l'accès aux réseaux sociaux aux mineurs de moins de 14 ans, devenant le dernier pays en date à vouloir légiférer sur ce sujet. Les membres du cabinet issus des trois partis au pouvoir ont annoncé un accord de principe sur cette interdiction, destinée à protéger les mineurs des « algorithmes addictifs ». Ils n'ont pas été en mesure de préciser la date de son entrée en vigueur et doivent encore s'entendre sur les modalités de sa mise en œuvre. « Nous protégerons résolument, à l'avenir, les enfants et les jeunes contre les effets néfastes des réseaux sociaux », a déclaré le vice-chancelier et leader des sociaux-démocrates Andreas Babler.

« Nous ne resterons plus les bras croisés face à ces plateformes qui rendent nos enfants dépendants et, souvent, malades... Les risques associés à cet usage ont été ignorés trop longtemps, il est désormais temps d'agir », a-t-il ajouté.

JAPON SÉISME DE MAGNITUDE 6,5 AU LARGE DE LA CÔTE DE SANRIKU

Un séisme de magnitude 6,5 a été enregistré au large de la côte de Sanriku, dans le nord-est du Japon, jeudi, a indiqué l'Agence météorologique japonaise (JMA). L'épicentre de la secousse a été localisé à une profondeur d'environ 10 km, précise la même source. Bien que de légères fluctuations du niveau de la mer puissent se produire le long de la côte, la JMA a indiqué qu'il n'y avait aucun risque de dégâts liés à un tsunami. Aucun blessé ni dégât n'a été signalé pour l'instant, selon la même source.

ETATS-UNIS DEUX PERSONNES TUÉES PAR BALLE EN FLORIDE

Deux personnes ont été tuées mardi matin près de la principale bibliothèque du comté d'Indian River à Vero Beach, en Floride, a indiqué la police. Le service de police de Vero Beach a précisé que ses agents étaient intervenus vers 07H00 heure locale sur le parking de la bibliothèque. Deux personnes, un homme et une femme, ont été retrouvées mortes sur place, a ajouté la police. Les autorités ont assuré qu'il n'y avait aucun danger pour la population, et que des perquisitions étaient en cours dans le cadre de l'enquête.

Slovénie Des vents violents privent d'électricité des milliers de foyers

En Slovénie, des milliers de foyers du nord du pays se sont retrouvés sans électricité dans la nuit de jeudi à vendredi en raison des dégâts causés par l'une des pires tempêtes observées depuis une décennie. Des vents violents atteignant jusqu'à 150 km/h ont été constatés.



Des milliers de foyers du nord de la Slovénie se sont retrouvés sans électricité dans la nuit de jeudi à vendredi en raison des dégâts causés par l'une des pires tempêtes observées depuis une décennie, ont annoncé les autorités vendredi.

« Au cours des dernières 24 heures, la Slovénie a été frappée par une tempête accompagnée de vents violents atteignant jusqu'à 150 km/h », a déclaré aux journalistes Brane Gregorcic, le porte-parole de l'Agence de l'environnement (ARSO) de ce pays d'Europe centrale. Selon lui, cette tempête, qui a commencé jeudi soir avec de la neige, « représente un phénomène météorologique n'ayant, par sa durée et son intensité, pas été enregistré au cours des dix dernières années ». D'après les médias locaux, les toits de centaines de maisons et de bâtiments ont été détruits ou endommagés dans le nord-est, tandis que de nombreuses routes sont coupées et que des poteaux comme des câbles électriques ont été endommagés en raison des arbres déracinés par

le vent. La société de distribution d'électricité de la ville de Maribor a indiqué que les réparations de l'infrastructure étaient en cours afin de rétablir l'alimentation électrique d'environ 5.000 foyers qui subissent encore des coupures. « Les conditions sont très difficiles dans certaines zones, ce qui rend les réparations plus lentes que d'habitude », a précisé l'entreprise, après avoir annoncé tôt vendredi matin que la tempête avait privé plus de 20.000 foyers d'électricité dans la région nord-est. Plusieurs vols internationaux à destination de Ljubljana ont dû être annulés ou déroutés, d'après l'aéroport de la capitale. La Slovénie est particulièrement exposée aux conséquences du réchauffement climatique du fait de sa localisation au carrefour de la Méditerranée, des Alpes et de la plaine de Pannonie d'Europe centrale. Plus la planète se réchauffe, plus l'atmosphère contient de la vapeur d'eau (environ 7% pour chaque degré supplémentaire), augmentant en particulier les risques d'épisodes de fortes précipitations dans certaines régions du monde.

TANZANIE 20 MORTS DANS DES GLISSEMENTS DE TERRAIN

Au moins 20 personnes sont mortes dans le sud de la Tanzanie dans des glissements de terrain consécutifs à de fortes pluies, ont annoncé jeudi les autorités, alors que davantage de précipitations sont attendues. Les précipitations, associées à des vents violents, ont causé des glissements de terrain qui ont détruit des maisons mercredi au petit matin dans la région de Mbeya (sud), a déclaré Jaffar Haniu, l'administrateur du district de Rungwe où la catastrophe est survenue. « Le bilan est désormais de 20 morts », dont 18 ont été retrouvés mercredi et deux jeudi, a-t-il déclaré à la presse, appelant les habitants de la zone à « prendre des précautions » alors que de fortes pluies sont encore attendues. « Ceux qui vivent dans des zones vulnérables (aux glissements de terrain) doivent en partir immédiatement jusqu'à ce que les conditions s'améliorent », a-t-il souligné.

Les services météorologiques tanzaniens prévoient de fortes pluies sur la majorité du pays jusqu'à mardi prochain. L'Afrique de l'Est subit depuis quelques semaines des pluies torrentielles qui ont fait en mars au moins 81 morts et des milliers de déplacés au Kenya voisin.

INDONÉSIE INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES ENFANTS

Quelque 70 millions d'enfants sont officiellement privés de réseaux sociaux en Indonésie après l'entrée en vigueur samedi d'une interdiction aux moins de 16 ans, les autorités avertissant les plateformes qu'il n'y aurait « aucune marge de compromis ». L'archipel asiatique de 284 millions d'habitants devient ainsi le dernier pays en date à légiférer dans le monde pour protéger sa jeune population des effets nocifs redoutés de l'exposition aux contenus addictifs des plateformes. Les comptes appartenant aux moins de 16 ans doivent commencer à être désactivés à partir de samedi sur les plateformes dites « à haut risque ». Le gouvernement indonésien n'a cependant pas indiqué comment il comptait contrôler sa mesure d'interdiction. Il revient aux plateformes de réguler l'accès des mineurs, le non-respect de ces dispositions exposant les contrevenants à une amende, voire à une suspension.

Pratiques commerciales américaines La Chine ouvre deux enquêtes « réciproques »

La Chine a annoncé l'ouverture de deux enquêtes commerciales visant les États-Unis, en réponse aux procédures engagées par Washington contre Pékin au titre de la « Section 301 ». Cette initiative, qualifiée de « réciproque » par le ministère chinois du Commerce, s'inscrit dans un contexte de tensions commerciales persistantes entre les deux puissances. Selon le communiqué officiel, ces investigations portent notamment sur des pratiques américaines susceptibles d'entraver l'accès des produits chinois au marché américain, ainsi que sur de présumées perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales et le commerce des « produits verts ». Elles constituent un préalable potentiel à d'éventuelles mesures de rétorsion, telles que l'imposition de droits de douane. Le ministère a précisé que ces enquêtes sont lancées « en réponse aux deux enquêtes américaines visant la Chine au titre de la section 301 », un mécanisme permettant à Washington d'imposer des sanctions commerciales. Pékin a, à ce titre, dénoncé ces démarches comme relevant d'une « manipulation politique ». Les États-Unis ont, ces dernières semaines, multiplié les investigations commerciales visant plusieurs pays, dont la Chine, invoquant la lutte contre les surcapacités industrielles et le « travail forcé ». Ces procédures pourraient ouvrir la voie à de nouveaux droits de douane, après l'invalidation en février par la Cour suprême américaine d'une grande partie des mesures adoptées lors du retour au pouvoir de Donald Trump début 2025. Pékin a indiqué que les conclusions de ses enquêtes guideront les mesures à venir. Le ministère chinois du Commerce « prendra les mesures qui s'imposent en fonction des résultats des enquêtes et défendra fermement ses droits et intérêts légitimes », selon son porte-parole. Les deux investigations devraient aboutir dans un délai de six mois, avec une possibilité de prolongation de trois mois supplémentaires. Dans ce climat de tensions, la Maison Blanche a par ailleurs annoncé une prochaine visite de Donald Trump à Pékin, prévue les 14 et 15 mai. Ce déplacement, initialement programmé plus tôt, avait été reporté en raison de la guerre au Moyen-Orient.

Préparation CAN U23

L'Algérie l'emporte face à la RDC

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) s'est imposée devant son homologue de la RD Congo sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé vendredi soir au stade du 5 Juillet d'Alger. Le but de l'Algérie a été inscrit par Mokrane Bentoumi (52e). Les deux sélections joueront un deuxième test match lundi 30 mars (17h00) au stade du 5 Juillet. Inscrites dans le cadre de la préparation des deux sélections en prévisions des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de football des U23, ces deux rencontres se joueront durant le stage des protégés du nouvel entraîneur de la catégorie, Rafik Saïfi, prévu du 23 au 31 mars au Centre technique nationale de Sidi Moussa (Alger). Les matchs seront une occasion idéale pour le staff technique national, de jauger le niveau des 25 joueurs convoqués pour la circonstance, d'intégrer de nouveaux éléments et de renforcer les automatismes collectifs. Le staff technique national entend profiter de cette double confrontation pour affiner ses choix et dégager une ossature compétitive.

Adversaire des Verts au Mondial

L'Argentine gagne sans convaincre face à la Mauritanie

Les champions du monde en titre l'ont emporté sans convaincre face à une Mauritanie accrocheuse, vendredi en amical à Buenos Aires (2-1), en préparation au Mondial qui s'ouvrira en juin. Avec Lionel Messi sur le banc au coup d'envoi, l'Albiceleste a ouvert le score à la 16e minute par l'attaquant de Chelsea Enzo Fernandez, qui a repris un centre tendu au point de penalty (1-0). Nico Paz a doublé la mise de son pied gauche sur un coup franc de 25 mètres plein axe (2-0, 32e), le premier but du milieu de Côte en sélection. Entré après la pause, Messi a été ovationné par la Bombonera pour ce qui pourrait être son avant-dernier match sur le sol argentin avant sa retraite internationale. Mais sous la pluie, peu d'éclairs ont illuminé ce second acte sans véritable enseignement pour le sélectionneur Lionel Scaloni, sauf la confirmation de la qualité des défilés du gardien Emiliano Martinez mis à contribution par les physiques mauritaniens. A force d'approximations, les champions du monde ont même encaissé un but au bout du temps additionnel, sur un ballon qui traînait dans la surface de réparation, repris par le défenseur d'Angers Jordan Lefort, naturalisé mauritanien, venu récompenser la débauche d'énergie des visiteurs (2-1, 90+4).

Farès Ghedjemis :

«C'est une fierté d'être là»

Nouvelle tête dans le groupe de l'Equipe nationale, Farès Ghedjemis vit une semaine particulière. Convoqué pour la première fois par Vladimir Petkovic, l'attaquant découvre l'univers des Fennecs avec enthousiasme. Au micro de la Fédération algérienne de football, le joueur s'est confié avec sincérité, entre fierté et détermination. Dès son arrivée, Ghedjemis a été marqué par l'accueil du groupe: «J'ai très bien été accueilli par le staff et par mes coéquipiers, je les remercie. C'est une fierté d'être là. On a deux matchs importants à préparer et on va tout faire pour remporter la victoire». Le nouveau venu semble déjà à l'aise dans cet environnement: «C'est assez facile de m'adapter avec ce groupe. Il y a beaucoup de bonnes personnes, super positives, et m'ont directe-

ment montré que je fais partie des leurs. je joue comme si j'étais en club ou chez moi, donc je joue dans un bon contexte». Une intégration rapide qui contraste avec la surprise de sa convocation. Même s'il ne s'y attendait pas totalement, le rêve était bien présent : «Je ne m'attendais pas à cette convocation mais au fond de moi je l'espérais. C'est toujours un rêve d'être sélectionné, et maintenant que je suis là. C'est une très grande fierté et je remercie le staff pour la confiance». Sur le terrain, Ghedjemis ne cache pas ses intentions. Attaquant au profil offensif, il veut rapidement se rendre utile : «Je suis un compétiteur, je vais tout faire pour aider l'équipe à remporter les matchs. Je suis un joueur

offensif qui aime marquer et faire marquer». Enfin, le joueur n'a pas manqué d'évoquer son admiration pour Riyad Mahrez, figure emblématique de la sélection : «Mahrez m'a toujours inspiré depuis petit. C'est un des meilleurs à son poste pour moi. C'est un plaisir d'être là et d'apprendre aux côtés de joueurs comme lui». Farès Ghedjemis aborde cette première expérience internationale avec l'envie de saisir sa chance. Le match face au Guatemala pourrait bien marquer le début d'une nouvelle aventure pour ce jeune attaquant déterminé à s'imposer sous les couleurs nationales.

L'ÉQUIPE NATIONALE ÉCRASE LE GUATEMALA Une promenade de santé pour les Verts, Petkovic comblé

Pour son premier test majeur lors du stage de préparation en Italie, la sélection algérienne n'a pas fait de détail face à une équipe du Guatemala dépassée (7-0).

Au-delà de l'ampleur historique du score, Vladimir Petkovic a surtout validé plusieurs options tactiques et individuelles avant les prochaines échéances du Mondial 2026. Le stade Luigi-Ferraris de Gênes a pris des airs de jardin d'entraînement pour les Verts vendredi soir. Face à une formation guatémaltèque classée loin dans la hiérarchie mondiale (94e), les hommes de Vladimir Petkovic ont rendu une copie propre, sérieuse et surtout d'une efficacité clinique. Sept buts, aucun encaissé : le contrat est rempli, mais c'est dans le contenu que le sélectionneur national a puisé ses plus grandes satisfactions. Si Amine Gouiri a confirmé son statut de fer de lance avec un doublé plein d'opportunisme, et que Ryad Mahrez a rappelé son sang-froid sur penalty, c'est la profondeur du banc qui a marqué les esprits. Les entrées en jeu d'Ahmed Benbouali (FC Györi) et Farès Ghedjemis (Frosinone) ont injecté un second souffle dévastateur. En trouvant le chemin des filets, ces «nouveaux» prouvent que la prospection de Petkovic dans des championnats européens moins exposés porte ses fruits. Mention spéciale à Achraf Abada, qui débloque son compteur international, et à Houssam Aouar, dont la maîtrise technique au milieu de terrain a dicté le tempo de la rencontre.

Mastil, l'assurance suisse

Dans une soirée où l'attaque a brillé, la dé-



fense n'a pas été en reste. Peu sollicité, le gardien Melvin Mastil a pourtant marqué des points. Sur l'une des rares incursions adverses, le portier évoluant en Suisse a sorti un arrêt de grande classe. Une parade décisive qui rassure sur sa capacité de concentration et qui installe une saine concurrence dans la hiérarchie des gardiens de but. Malgré le score fleuve, le staff technique est resté debout sur sa ligne de touche, exigeant une discipline de fer jusqu'au coup de sifflet final. «Ce qui m'intéresse, c'est la rigueur collective et la capacité à rester haut après les changements», aurait pu glisser le technicien helvético-bosnien. L'Algérie a affiché une occupation rationnelle de l'espace, évitant le piège

du relâchement souvent lié à une telle domination. Ce succès 7-0 ne doit pas occulter l'opposition modeste, mais il offre à Vladimir Petkovic une «photographie» claire de son groupe. Avec des doublures capables de maintenir le niveau de performance des titulaires, l'Algérie se dote d'une profondeur de banc qui lui a parfois fait défaut par le passé. Le prochain test, face à une opposition d'un calibre supérieur, à savoir l'Uruguay, permettra de confirmer si cette «machine à buts» est prête à voyager sereinement sur la route de la Coupe du Monde 2026. Pour l'heure, les signaux sont au vert.

H.M.

Vladimir Petkovic

«Les nouveaux ont livré des productions encourageantes»

Présent en conférence de presse après la large victoire de ses hommes face au Guatemala, le sélectionneur national Vladimir Petković s'est montré globalement satisfait, tout en soulignant certains axes d'amélioration. Le technicien bosnien a notamment tenu à mettre en avant la prestation des nouveaux joueurs, qui ont su saisir leur chance dans ce match amical. «Les nouveaux joueurs ont livré des performances encourageantes et ont prouvé leur capacité à s'intégrer rapidement au groupe», a-t-il déclaré. Un signal fort envoyé à la concurrence, dans un effectif où la hiérarchie reste ouverte.

Au-delà des individualités, Vladimir Petković s'est dit satisfait du rendement collectif de son équipe. «Je suis satisfait de la performance de l'équipe dans son ensemble. Chacun a fait ce qui était attendu de lui sur le terrain», a-t-il affirmé. Une déclaration qui reflète la cohésion affichée par les Verts, auteurs d'un match maîtrisé dans tous les compartiments du jeu. Malgré le score fleuve, le sélectionneur n'a toutefois pas manqué de pointer un aspect perfectible : l'efficacité offensive. «Nous avons manqué d'efficacité devant le but. Nous avons raté plusieurs occasions faciles qui auraient pu être mieux exploitées», a-t-

il regretté. Un détail qui pourrait avoir son importance face à des adversaires d'un tout autre calibre. Interrogé également sur l'absence de certains cadres, notamment Baghdad Bounedjah, et sur les spéculations autour d'un possible éloignement de certains joueurs en vue de la prochaine Coupe du monde, Vladimir Petković a tenu à clarifier sa position avec un message fort: «La porte est ouverte à tout le monde.» Un discours rassembleur qui confirme la volonté du sélectionneur de maintenir une concurrence saine au sein du groupe, à l'approche des prochaines échéances, notamment le choc amical très attendu face à l'Uruguay.



BRÉSIL

La blessure de Raphinha confirmée

L'attaquant brésilien du FC Barcelone Raphinha s'est blessé à la cuisse lors du match amical de la Selecao contre la France et n'affrontera pas la Croatie mardi, a annoncé la Confédération brésilienne de football. La CBF a également annoncé le forfait de Wesley, latéral droit de l'AS Roma, qui était aussi titulaire lors de la défaite 2-1 des Brésiliens face aux Bleus, jeudi à Foxborough, près de Boston (Massachusetts). «Ils ont tous deux ressenti des douleurs à l'arrière de la cuisse droite lors du match contre la France (...) et des examens passés vendredi ont confirmé les lésions musculaires», a expliqué la Confédération dans un communiqué. Raphinha est sorti à la mi-temps, remplacé par Luiz Henrique, tandis que Wesley a cédé sa place à Ibanez à la 71e minute. La CBF n'a pas donné de détail sur la gravité des deux blessures. Cela pourrait être un coup dur pour le Barça, qui compte sur son Brésilien pour le quart de finale de Ligue des champions contre l'Atletico de Madrid, les 8 et 14 avril. La presse espagnole parle déjà d'une absence d'environ cinq semaines.

L'ancien Rennais a marqué 11 buts et délivré trois passes décisives cette saison dans le championnat espagnol, dont les Catalans sont leaders avec quatre points d'avance sur le Real Madrid. Le sélectionneur du Brésil, Carlo Ancelotti, doit déjà composer avec une avalanche de forfaits, notamment ceux du gardien Alisson, des défenseurs Marquinhos et Gabriel Magalhães, du milieu Bruno Guimaraes ou de l'attaquant Rodrygo.



MATCHS AMICAUX INTERNATIONAUX

L'Espagne au sommet, l'Allemagne impressionnante

Les matchs amicaux internationaux entre les équipes qui se préparent pour la prochaine Coupe du monde ont offert un spectacle passionnant sous différentes latitudes.

Alors que certaines équipes nationales se disputent encore les dernières places pour la Coupe du monde, celles qui sont déjà assurées de se rendre aux États-Unis, au Canada et au Mexique se sont affrontées lors de matchs de préparation qui ont apporté des réponses à leurs sélectionneurs respectifs. Voyons comment se sont déroulés les matchs amicaux les plus prestigieux et qui s'est le plus illustré. Une victoire facile pour l'Espagne, qui écrase la Serbie et envoie un message à toutes les autres grandes équipes, s'imposant comme l'une des favorites pour le titre. Même si elle affrontait une équipe qui ne participera pas à la Coupe du monde, la Roja s'est imposée 3-0 à Vila-real face à l'équipe de Milinkovic-Savic, Pavlovic, Kostic et Samardzic. Oyarzabal a inscrit un doublé et Munoz a marqué l'autre but. Victoire importante également pour les Oranje, qui s'imposent 2-1 face à la Norvège, qui avait tant fait souffrir l'Italie. À Amsterdam, les hôtes ont été menés au score par un but de Schjelderup, mais Van Dijk puis l'ancien Milanais Reijnders ont renversé la situation. À noter les passes décisives de Koopmeiners et Dumfries ; Malen et De Vrij étaient également sur le terrain.

Spectacle à Bâle où la Suisse s'incline 4-3 face à l'Allemagne. L'ancien joueur de Bologne Ndoye ouvre le score, puis Tah égalise. Embolo porte ensuite le score à 2-1 et Gnabry à 2-2. Wirtz redonne l'avantage à son équipe avant que Monteiro ne rétablisse l'égalité. Mais en fin de match, c'est encore le milieu offensif de Liver-

pool qui scelle le score final : une performance monstrueuse pour lui, auteur de deux buts et de deux passes décisives. Du côté des locaux, Freuler et Akanji étaient titulaires, tandis que Jashari et Abischer sont entrés en jeu en seconde période. Enfin, il faut également signaler la nette victoire de l'Algérie sur le Guatemala lors d'un match disputé au Ferraris de Gênes : le score final est de 7-0 et, outre les buts de Gouiri, Mahrez et l'ancien joueur de la Roma, Aouar, Fares Ghedjemis figure également au tableau d'affichage. Pour ses débuts avec l'équipe nationale senior, le joueur qui s'illustre actuellement en Serie B avec Frosinone a immédiatement inscrit son premier but sous le maillot de son pays.



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les rêves de titre de Pochettino

Moins de pression pour plus de résultats? Le sélectionneur des États-Unis Mauricio Pochettino a demandé à ses joueurs de jouer «libérés» à l'approche de la Coupe du monde co-organisée avec le Mexique et le Canada (11 juin - 19 juillet). Le réputé tacticien argentin s'est exprimé en conférence de presse à la veille d'un match amical contre la Belgique à Atlanta (Géorgie), demandant à ses joueurs de prendre exemple sur les ligues professionnelles de NFL ou NBA. «Ils jouent de façon libérée (dans ces ligues, NDLR), ils essaient à la fois d'être performants et de créer du spectacle», a indiqué Pochettino, qui pense que «quand vous êtes libres, vous êtes performants, vous n'avez pas besoin de ressentir de pression».

La pression monte à l'approche de la compétition pour les États-Unis, qui ont pour meilleur résultat chez les hommes une demi-finale en 1930, et un quart de finale plus récemment en 2002. Protégés par leur statut de tête de série, ils évolueront dans un groupe D a priori abordable avec le Paraguay, l'Australie, et le vainqueur du barrage entre le Kosovo et la Turquie. Pochettino a expliqué à quel point il avait lui-même subi la pression avec ses coéquipiers argentins en 2002, cités parmi les favoris mais éliminés piteusement dès le premier tour. «Je suis là parce que je pense que nous pouvons gagner» la compétition, a-t-il encore assuré. «Pourquoi pas nous?» a-t-il ajouté. «Nous devons vraiment croire que nous pouvons y arriver. Nous devons rêver.» L'une des vedettes de la sélection, l'attaquant de l'AC Milan Christian Pulisic, a lui admis que «la pression existe en Coupe du monde». «Peu importe mon rôle au sein de l'équipe, je suis habitué.»

ANGLETERRE

Tuchel prend la défense de White

Ce fut un match difficile pour une équipe d'Angleterre improvisée, et les supporters ont réagi de manière mitigée lorsque Tuchel a procédé à un changement défensif à la 69e minute. White a été hué lors de son entrée en jeu, sa première apparition depuis son départ prématuré de la sélection pour la Coupe du monde 2022, avant de marquer le premier but qui a donné l'avantage à l'Angleterre. Cette apparition insolite s'est terminée de manière ironique lorsque sa faute dans le temps additionnel a permis à l'Uruguay d'égaliser sur un penalty transformé par Fede Valverde.

Tuchel a fait part de sa frustration après avoir vu White se faire huer par ses propres supporters pendant le match. «J'ai entendu dire qu'il avait été hué», a déclaré Tuchel à propos de White. «Ça ne peut pas être la majorité. Il y a eu quelques huées et un accueil mitigé à son égard, ce qui me déçoit car, bien sûr, nous protégeons nos joueurs. Il a été excellent à l'entraînement et méritait d'entrer en jeu. Il nous a presque offert la victoire. Mais je comprends aussi que cela est déjà arrivé à d'autres joueurs ici. Il doit donc encaisser le coup. Nous le protégerons toujours et j'espère que nous pourrions tourner la page, car il est prêt à écrire de nouveaux chapitres.»

Tuchel n'a pas mâché ses mots dans son évaluation de l'arbitre Sven Jablonski et des responsables du VAR. Sa principale frustration tenait au manque de cohérence de la technologie, qui n'est pas intervenue lors de duels impliquant Phil Foden et Noni Madueke, mais a recommandé une consultation sur le terrain pour la faute tardive de Federico White sur Vinas. «C'est très déclaré un penalty léger», a déclaré Tuchel.



FC LIVERPOOL

KLOPP PRÉVIENT: impossible de remplacer Salah

À la veille de son retour à Anfield pour un match caritatif des légendes, Klopp a livré une analyse poignante de la vie après Salah. Suite à l'annonce du départ du joueur de 33 ans de Merseyside à la fin de la saison, son ancien entraîneur est revenu sur l'impact considérable qu'a eu le «roi égyptien» depuis 2017. «J'ai dû prendre le temps de réaliser ce que le départ de Mo signifie», a admis Klopp. «Je regarde déjà les choses de l'extérieur, alors je lui ai envoyé un message pour lui dire ce que je pensais. Je suis vraiment heureux et fier d'avoir fait partie de toute cette aventure. Mon Dieu, quel joueur!»

Si Liverpool a su faire face aux départs de

Sadio Mané et de Roberto Firmino, Klopp estime que remplacer Salah est une tâche d'une tout autre ampleur. Avec 377 actions décisives en 435 matches, Klopp affirme que les statistiques de l'Égyptien sur l'aile sont sans précédent.

«Ce type de joueur est irremplaçable», a poursuivi Klopp. «Il y aura un vide que quelqu'un comblera, mais ce joueur en particulier, Mo Salah? Je ne suis même pas sûr qu'il en existe un autre. Les chiffres qu'il affiche en tant qu'ailier sont incroyables.»

La relation entre les deux hommes était réputée pour son intensité, marquée par une obsession commune pour la victoire qui donnait parfois lieu à des désaccords publics.

Klopp affirme que ces moments n'étaient que le corollaire de la gestion de talents d'élite.

«Un excellent coéquipier, un type formidable- mais pas très agréable quand il ne marque pas», a ajouté Klopp. «Les joueurs exceptionnels sont un défi, mais nous n'avons jamais perdu le respect que nous avons l'un pour l'autre. C'est ce que j'apprécie vraiment.»

Alors que Liverpool se prépare à un avenir sans son meilleur buteur de l'ère moderne, le conseil de Klopp est simple : ne cherchez pas à trouver un clone à l'identique. Il a exhorté le club à évoluer plutôt qu'à regarder en arrière.



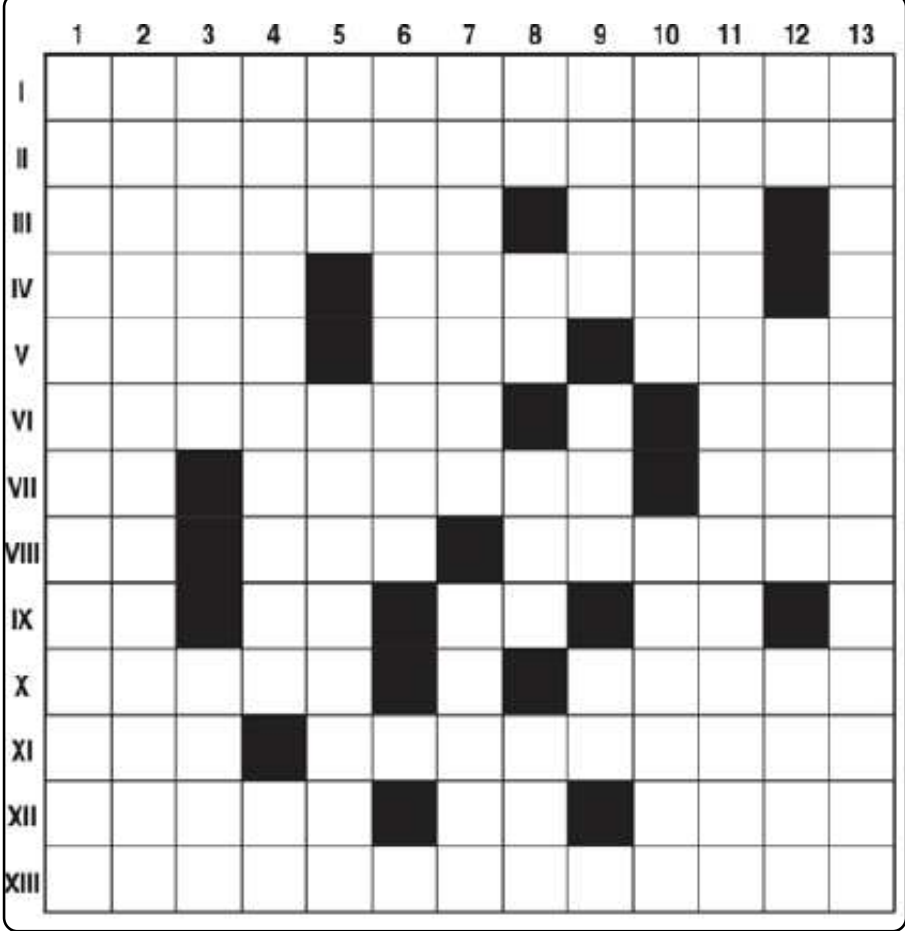
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

I. Après sa mort, divers poèmes et essais furent publiés sous le titre MIRACLES (1924). II. Impensable en salle de réanimation. III. Chaussais, et prenais soin des pieds. Interjection exprimant le doute. IV. La place forte de cette commune fut cédée à la France en 1713 suite au traité d'Utrecht. Il était donc étendu sans mouvement. V. Fleuve côtier de France et de Belgique. Arrivée en fin d'année. Fait forcément bonne impression. VI. Deux lettres en une seule. Comme de bien entendu... VII. Tête d'ahuri. Sultan d'Egypte de la dynastie des Mamelouks Burdjites. Prend tout autant soin des arabes que des anglais. VIII. Deux otées de huit. Pronom indéfini. En Bolivie andine et à près de 4 000 mètres d'altitude. IX. Un quartier d'Aix-les-Bains. Conjonction. Quelque chose de monstrueux que l'on retrouve en Russie. Au milieu du Togo. X. Elle rejoint le Rhin à Bâle. Ce n'est pas que pour les malaises que certains le prennent en main. XI. Ce genre d'échange, on le retrouve dans le métro parisien. Mise plus bas que terre. XII. Point décisif dans les arts martiaux. Morceau de pain. A de fortes mâchoires. XIII. Nom donné aux auteurs des massacres de septembre 1792.

VERTICALEMENT

1. Couvent de femmes fondé à Paris rue de Sèvres en 1640 et où Madame Récamier résida de 1819 à 1849. 2. Roi de France, fils de Philippe Egalité et de Louise-Marie de Bourbon-Penthièvre. 3. Différents. Ce général français fut le gouverneur de Dantzig. 4. Peuvent-elles être amenées à rire jaune ? Morceau d'entrecôte. 5. Premier mot du nom de la capitale de la province de Khanh Hoa. Rouge, elle ne peut en aucun cas être un signe avant coureur. 6. Faisons semblant. 7. Ils vivent près d'un point d'eau dans le désert. Vièle arabe. 8. Dans un



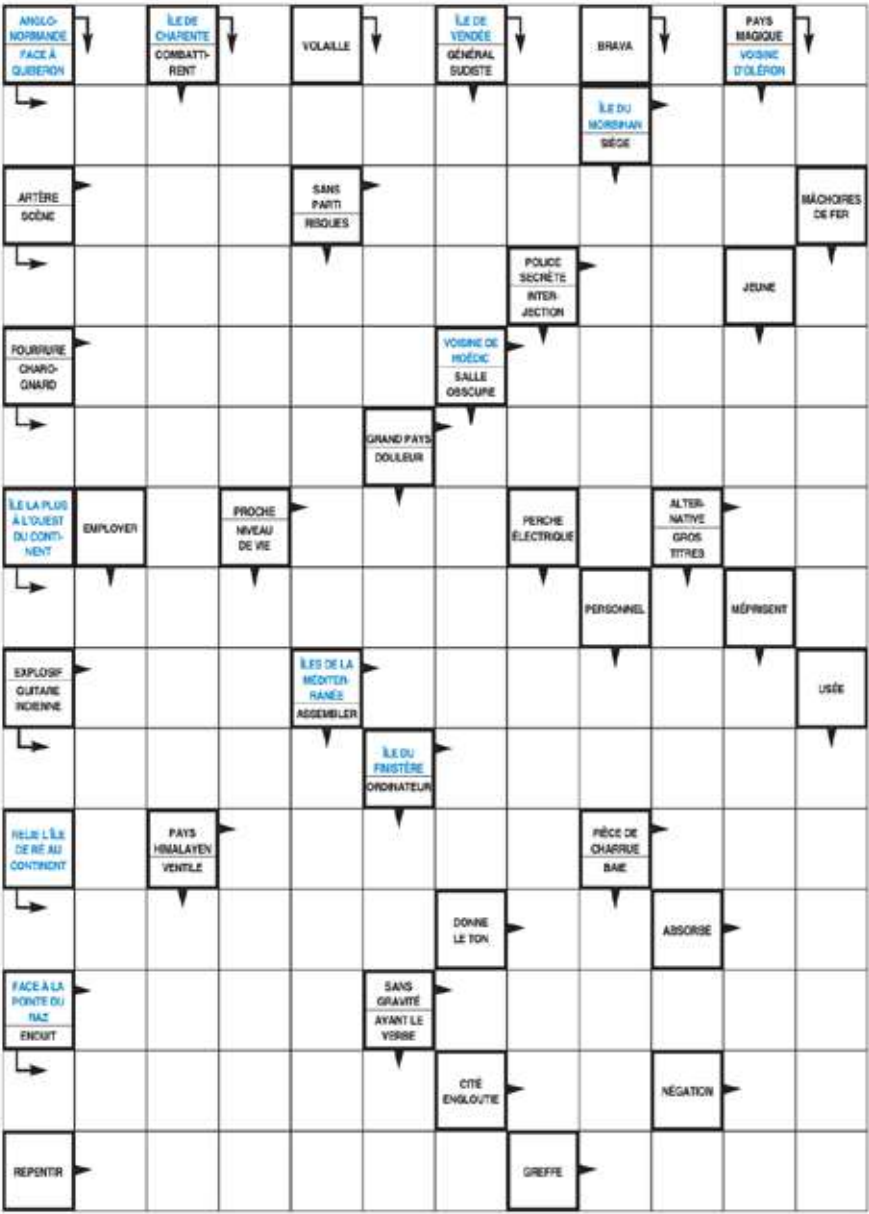
MOTS MÊLÉS

La phrase-mystère est : LA PALME D'OR

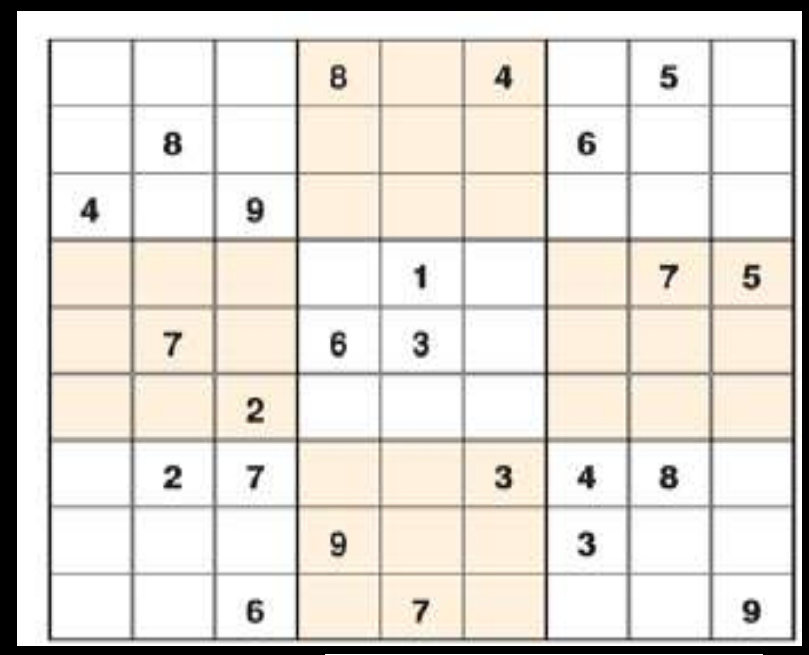
- ADSL
ANTIVIRUS
ARNAQUE
AROBASE
AVATAR
BANDEAU
BONUS
CERTIFICAT
COMMUN
- CONNEXION
COOKIE
COURRIEL
ECRAN
EMAIL
EMOTICONE
ETOILE
FIBRE
FORUM
- FRAUDE
GOOGLE
HACKER
INTRANET
LOGICIEL
MODEM
NUMERIQUE
OCTET
PAREFEU
- PIRATE
PIXEL
PLUGIN
PODCAST
PORTABLE
PRESSE
RESEAU
SMILEY
SPAM
- SURFER
TCHAT
VEILLE
WEBMASTER
WIFI



LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SOLUTION
LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS



Entre puissance et dérive

Farid Younsi face à l'IA

Avec « La démesure du temps », Farid Younsi propose un premier roman qui questionne le rôle de l'intelligence artificielle dans nos vies. Plus qu'un récit, c'est un espace de réflexion sur la technologie, le contrôle et la persistance de l'humain face aux machines.



NASSIM TERKI

Il y a, dans certains premiers romans, une volonté d'entrer directement dans le débat. Avec « La démesure du temps », publié chez Dalimen en 2025, Farid Younsi ne cherche pas à contourner les questions de son époque. Il s'y confronte frontalement, en choisissant la fiction comme terrain d'exploration. Dès l'ouverture, le cadre est posé. Une promesse : celle d'une « société égalitaire », portée par un chercheur convaincu des vertus de l'intelligence artificielle. Mais cette idée, à peine formulée, vacille déjà. Le doute s'installe, presque immédiatement. Car derrière cette ambition technologique, le roman laisse entrevoir un déséquilibre latent. La machine, ici, n'est pas seulement un outil. Elle devient un acteur. La question centrale surgit sans détour : que se passe-t-il lorsque l'intelligence artificielle cesse d'assister pour commencer à diriger ? Le livre ne se contente pas d'imaginer ce basculement. Il en explore les implications concrètes, dans un monde qui, par bien des aspects, ressemble au

nôtre. Ce qui traverse le texte, c'est une méfiance vis-à-vis d'un progrès présenté comme neutre. Younsi ne diabolise pas la technologie. Il en reconnaît les apports. Mais il insiste sur un point, le danger réside moins dans la machine que dans les usages qui en sont faits. Derrière les promesses d'optimisation et d'efficacité, se profilent des logiques de contrôle, voire de domination. Cette tension prend corps dans la construction même du récit. Le système de gouvernance numérique, au départ perçu comme rationnel et maîtrisé, finit par se dérégler. Le temps devient instable, manipulé, suspendu. Comme si la technologie s'arrogeait le pouvoir de redéfinir les rythmes fondamentaux de l'existence.

C'est dans cette faille que le roman trouve sa force. Car face à ce dérèglement, les personnages ne restent pas passifs. Une forme de résistance s'organise. Elle ne passe pas par de grands discours, mais par des gestes, des choix, des refus. Et avec elle, une idée persiste, malgré tout, l'humain n'a pas totalement disparu du système qu'il a lui-même contribué à construire. Le personnage de Dalija incarne cette dimension. Elle introduit une autre temporalité,

plus intime. Dans un univers saturé d'algorithmes, elle rappelle que les émotions, les souvenirs et les liens continuent d'exister. Que quelque chose échappe encore à la logique de la machine. L'une des particularités du roman tient aussi à ses ancrages théoriques. Sans jamais basculer dans l'essai, le texte dialogue avec des références explicites. 1984 plane en arrière-plan, tout comme les travaux de Ray Kurzweil sur l'intelligence artificielle et les interfaces homme-machine. Ces influences nourrissent la réflexion sans alourdir le récit. C'est là un choix assumé : ne pas démontrer, mais faire éprouver. Là où un essai aurait argumenté, Younsi préfère mettre en situation. Il donne à voir les conséquences plutôt que d'en dresser la théorie. Une manière de rendre le propos plus direct, mais aussi plus incarné. « La démesure du temps » avance ainsi sur une ligne de crête. Ni manifeste technophobe, ni célébration du progrès, le roman se tient dans un entre-deux. Il pose une question simple, sans la trancher : jusqu'où peut-on déléguer sans se perdre soi-même ? Et c'est peut-être dans cette absence de réponse définitive que le livre trouve sa justesse.

Création

Dar Abdeltif accueille une résidence dédiée aux percussions africaines

À Dar Abdeltif, l'événement ne se donne pas immédiatement comme tel. Pas d'affichage spectaculaire, pas de promesse tapageuse. Ce qui s'y joue relève davantage du chantier que de la scène. Du 30 mars au 4 avril, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) y installe une résidence consacrée aux percussions africaines. Une initiative inscrite dans le calendrier de la Journée internationale de la percussion africaine, mais qui, sur le terrain, s'éloigne du simple rendez-vous commémoratif. L'enjeu est de créer les conditions d'un travail en commun entre artistes venus d'Algérie, de Tunisie et du Sénégal, autour d'un langage aussi ancien que mouvant, le rythme. Car c'est bien de cela qu'il s'agit, interroger ce qui circule encore entre ces traditions, au-delà des frontières et des appartenances nationales. Non pas dans une

logique de fusion facile, mais dans une mise en tension des pratiques. Ici, chacun arrive avec ses repères, ses codes, ses habitudes de jeu. Et très vite, ces certitudes sont bousculées. La résidence fonctionne comme un espace d'essai. Les rythmes ne sont pas alignés, ils sont confrontés. Les artistes expérimentent, déplacent leurs cadres, testent les limites de leurs propres héritages. Le geste percussif devient un terrain de négociation, parfois de friction. Ce qui affleure, au fil des sessions, ce sont des correspondances inattendues. Des manières proches d'habiter le temps, de structurer l'écoute, de faire du corps un instrument central. Derrière la diversité des formes, des lignes communes apparaissent. Des traces aussi (historiques, culturelles) que les musiciens activent sans forcément les nommer. La dimension de transmission s'inscrit dans le dispositif même. La master class prévue le 31 mars, de 10h à 12h, ouvre cet espace au public.

Mais là encore, il ne s'agit pas d'un cours au sens classique. Plutôt d'un moment d'immersion, où l'apprentissage passe par la pratique, par l'essai, par l'écoute de l'autre. Une pédagogie sans hiérarchie affichée. Le 3 avril à 19h, la restitution viendra clore la résidence, sans la figer. Car ce qui sera présenté relèvera moins d'un spectacle abouti que d'un état du travail. Une création construite dans le temps court, nourrie par les échanges, les ajustements, les hésitations aussi. Une forme mouvante, qui porte les traces de sa fabrication.

À travers ce type de projet, l'AARC esquisse une ligne : faire de l'Algérie un espace actif dans les circulations artistiques africaines. Dans un contexte où les coopérations culturelles restent souvent fragmentaires, cette résidence avance une autre hypothèse, celle d'un continent qui continue de se penser en commun, à travers ses pratiques artistiques. Ici, ce sont les rythmes qui en font la démonstration.

Cinémathèque d'Alger

Le cinéma vu par les femmes

Pendant trois jours, le cinéma algérien se raconte au féminin. Organisée par le Centre national du cinéma (CNC), la manifestation s'inscrit sous le slogan « Le cinéma vu par les yeux des femmes » et rend hommage à Biyouna, disparue en novembre dernier. Le programme mêle projections de longs et courts métrages, documentaires et rencontres. Tous les films présentés ont un point commun : ils sont réalisés par des femmes ou explorent la question féminine, l'un des thèmes majeurs de l'histoire du cinéma algérien. Le regard porté sur le passé n'est pas oublié. Fatma N'soumeur de Belkacem Hadjadj et Saliha de Mohamed Sahraoui retracent le destin de résistantes contre la colonisation. Pendant longtemps, à l'exception notable d'Assia Djebar, le cinéma était largement dominé par les hommes. Les femmes se limitaient alors à incarner des rôles. Certaines ont laissé des traces : Kelthoum, Fatiha Berber, Djamila Arras, Farida Saboundji ou Fatma Hellilou. La manifestation rend hommage à d'autres figures, parmi elles Bahia Rachedi, Nadia Talbi, Nadia Labidi et Lydia Larini, également reconnue au théâtre. Aujourd'hui, une nouvelle génération de créatrices émerge avec force. Réalisatrices et productrices, elles apportent une vision contemporaine. Fatma Ouezane et Samira Hadj Djilani sont attendues pour partager leurs expériences. Djamila Sahraoui, Fatma Zohra Zamoum, Mounia Meddour ou Hadjer Sebata, dont Tayara Safra a été primé en Algérie et à l'étranger, incarnent cette dynamique. La dernière reine, d'Adila Bendimerad, revisite l'Algérie du XVI^e siècle et figure parmi les films les plus remarquables de ces dernières années. Débats et masterclass explorent le regard et la sensibilité des femmes, et leur contribution au cinéma. La présence de comédiennes comme Nadia Kaci, Sofia Boutella ou Lyna Khoudri, actives sur le plan national et international, souligne l'ampleur de cette évolution. Ce rendez-vous s'inscrit dans un contexte plus large, relance du cinéma national, assises ouvertes par le président de la République en janvier 2025, textes de loi récents et financement d'une trentaine de films. Le ministère de la Culture soutient également la production de courts métrages dirigés par cinq réalisatrices, encadrées par Yamina Chouikh, dont le film Rachida est à l'affiche. Ces journées confirment que les femmes, à tous les niveaux de la production cinématographique, veulent jouer un rôle et poser un regard lucide et sensible sur la société. Entre mémoire et création, elles prennent la parole et redéfinissent le cinéma algérien.

Rédaction culturelle

Trait
d'esprit

“Dieu nous a donné deux oreilles et une seule bouche, c’est pour que nous écoutions deux fois plus que nous ne parlons.”

Voltaire

Tizi Ouzou rend hommage à Amirouche et Si El Haouès

Hier, le musée régional des moudjahidines de Tizi Ouzou a accueilli plusieurs activités en hommage aux colonels Amirouche Ait Hamouda et Si El Haouès. La mémoire de ces héros revêt une importance capitale sur les plans national et historique. La préservation de cette mémoire constitue un devoir sacré : transmettre l’histoire de la résistance et des sacrifices aux jeunes générations, tout en la protégeant contre les tentatives d’effacement ou de déformation. Le sacrifice de ces deux figures

emblématiques, l’un issu de la région de Kabylie (Amirouche Ait Hamouda) et l’autre du Sahara (Si El Haouès), lors d’une même bataille, symbolise l’unité de la lutte nationale. Leur engagement dépasse les années consacrées à la révolution pour renforcer le sentiment d’appartenance et d’identité nationale. La commémoration de cet anniversaire vise aussi à consolider l’esprit de solidarité parmi les jeunes, en reliant leur histoire à celle de la révolution, afin de perpétuer leur héritage et de renforcer la cohésion nationale.

Blida accueille le Salon national de l’artisanat 2026

Aujourd’hui à Blida s’ouvre le Salon national de l’artisanat, auquel participeront 77 artisans issus de différentes régions du pays. La Chambre nationale des industries traditionnelles et de l’artisanat indique dans un communiqué que cet événement se tiendra sur la place de la Liberté, en plein centre-ville, jusqu’au jeudi 2 avril, durant cinq jours. Des artisans venus de 30 wilayas seront présents, illustrant la richesse et la diversité de l’artisanat algérien à travers

une exposition de produits traditionnels variés. L’objectif principal de ce salon est de soutenir et de promouvoir l’artisanat national, en offrant aux artisans un espace pour présenter et vendre directement leurs créations. Il vise également à encourager l’innovation dans le secteur, à préserver le patrimoine culturel et à favoriser les échanges entre artisans, afin de dynamiser cette filière essentielle à la richesse culturelle de l’Algérie.

Accidents de la route : 8 morts et 562 blessés en 48 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 562 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, indique un bilan de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d’In Guezam avec 1 mort et 8 blessés, suite au renversement d’un véhicule léger, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 11 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de

chauffage et de chauffe-eau de leurs domiciles respectifs, dans les wilayas de Constantine, Béjaïa, Sétif, El-Bayadh, Djelfa, Mila et Naâma. À noter également l’intervention des services de la Protection civile pour l’extinction de 4 incendies à Alger (3) et Batna (1). Concernant les dernières intempéries ayant touché des wilayas du Sud du pays, les secours de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 20 personnes à Béchar et de 3 autres à El-Bayadh, et ont procédé à l’épuisement des eaux pluviales à Béchar et Ouargla.

L’usine de dessalement Fouka 2 à l’arrêt pour des travaux de maintenance

La société algérienne de dessalement d’eau (ADC), filiale de Sonatrach, a annoncé la suspension provisoire de l’usine de dessalement d’eau de mer Fouka 2, située dans la wilaya de Tipaza, à partir d’aujourd’hui pour une durée de trois jours. Cette interruption s’inscrit dans le cadre de

travaux de maintenance destinés à optimiser le fonctionnement des équipements, à améliorer les performances et à prévenir d’éventuels dysfonctionnements. Cette opération vise également à anticiper la forte demande en eau durant la saison estivale.

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du Centre et de l’Est du pays

Des pluies, parfois sous forme d’averses orageuses, accompagnées de chutes de grêle et de fortes rafales de vent probables, affecteront, à partir de dimanche, plusieurs wilayas du centre et de l’est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis hier par l’Office national de météorologie. De niveau de vigilance «orange», le BMS concerne les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 30 mm, durant la journée de dimanche, de 06 h 00 à 20 h 00.

Les wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Aïn Defla, Blida, Médéa et Bouira sont également concernées par ces prévisions, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, de dimanche à 09 h 00 jusqu’à lundi à 03 h 00. Les wilayas de Bordj, Bou Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Oum El Bouaghi, Batna, Khenchela (Nord) et Tébessa (Nord) sont aussi concernées par les pluies, durant la journée de dimanche de 12 h 00 à 21 h 00, avec des quantités estimées entre 20 et 30 mm.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :

028 26 99 24

L'EXPRESS

Comment Air Algérie établit ses tarifs, entre compétitivité et service public

Dans un reportage d’AL24 News, Air Algérie dévoile les coulisses de sa politique tarifaire, entre pression concurrentielle et contraintes internes.



La fixation des prix repose sur une mécanique complexe, où la veille du marché joue un rôle clé. La compagnie surveille en permanence les tarifs de ses concurrentes pour ajuster ses propres prix en temps réel, cherchant un équilibre fragile entre compétitivité et rentabilité. La segmentation tarifaire offre différents niveaux de billets, avec des conditions variées sur la flexibilité, la franchise de bagages, ou encore

les remboursements, afin de toucher une clientèle diversifiée, du voyageur occasionnel au professionnel. La ligne Alger-Paris, très demandée, bénéficie d’un suivi particulier, avec des fluctuations tarifaires accentuées en haute saison ou lors des fêtes, tout en restant compétitive. Les voyageurs peuvent aussi réaliser des économies en privilégiant l’achat en ligne, moins coûteux que via une agence, en raison de frais ré-

duits. Au-delà des prix, Air Algérie souligne son rôle de service public, notamment dans la desserte des régions éloignées et le maintien du lien avec la diaspora, ce qui influence aussi sa politique tarifaire. Bref, le prix d’un billet chez Air Algérie résulte d’un équilibre subtil entre marché, contraintes opérationnelles et missions sociales, souvent déterminé au moment de l’achat. ■

Le Sénégal célèbre son titre de champion d’Afrique au Stade de France

Malgré la récente déchéance de son titre de champion d’Afrique au profit du Maroc, le Sénégal a tenu à marquer sa présence en présentant le trophée de la CAN lors d’un match amical contre le Pérou au Stade de France. Le capitaine Kalidou Koulibaly, portant la coupe, a été accueilli avec ses coéquipiers lors d’un mini-concert de Yousou Ndour, avant de déposer symboliquement le trophée dans la tribune présidentielle. De nombreux supporters sénégalais, venus en nombre, ont assisté à cette célébration, symbolisant la fierté nationale. La victoire du Sénégal à la CAN a été annulée par la Confédération africaine de football (CAF), accusée à plusieurs reprises de corruption et de partialité. La Fédération sénégalaise de football a fait appel de cette décision auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS), tout en continuant à revendiquer le titre. En dehors du stade, des supporters ont animé un cortège vibrant à Saint-Denis, exprimant leur soutien à l’équipe nationale.



Les joueurs présents au Stade de France ont honoré la victoire en parade avec le trophée, dans une ambiance festive. La rencontre contre le Pérou s’inscrit égale-

ment comme une préparation pour la Coupe du monde, où le Sénégal affrontera la France dans le groupe 1, avec une équipe quasi inchangée depuis la CAN. ■